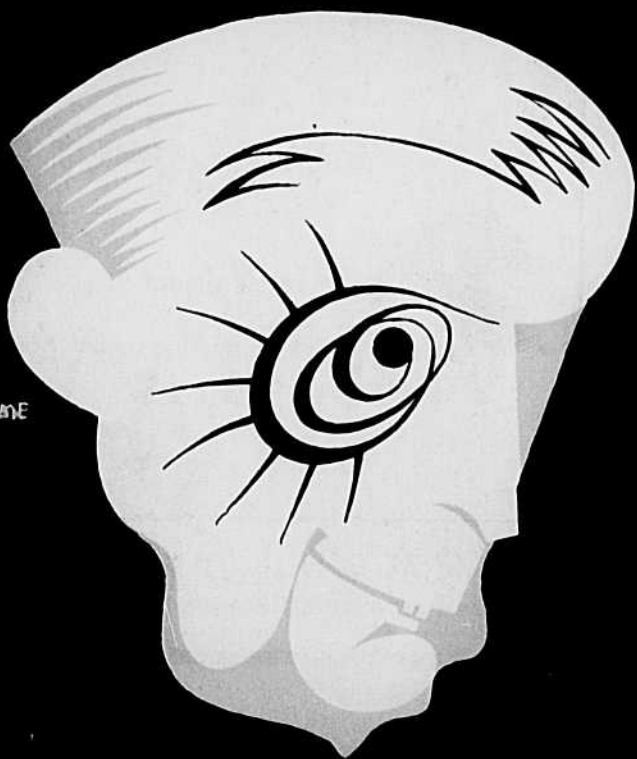


LA NOUVELLE

RELEVÉ



LA NOUVELLE

EDOUARD MONTPETIT

PROPOS
SUR
LA MONTAGNE

DOUBLE CULTURE - L'ÉLITE - QUANTITÉ ET QUALITÉ
LE CARACTÈRE - L'ÉDUCATION - LA TECHNIQUE

\$1.00

SOUVENIRS

1er Volume

VERS LA VIE

\$1.50

ÉDITIONS DE L'ARBRE
60 ouest, rue Saint-Jacques, **Montréal**

LA NOUVELLE RELÈVE

Directeurs: Robert CHARBONNEAU et Claude HURTUBISE

Mai 1948

Vol. VI, no 4

SOMMAIRE

ROGER DUHAMEL — Edouard Montpetit	291
EDOUARD MONTPETIT — Premières armes	296
HÉLÈNE FRÉCHETTE — Pace (conte)	313

L'ENSEIGNEMENT SPÉCIALISÉ

GÉRARD DAGENAI — Un système complet d'enseignement spécialisé	319
RENÉ CHICOINE — L'Ecole des Beaux-Arts ..	326
ESDRAS MINVILLE — L'Ecole des Hautes Etudes	333
IGNACE BROUILLET — L'Ecole Polytechnique	339
J. SAINT-GEORGES — L'Ecole de Médecine vétérinaire	342
G.D. — Nous avons des manuels techniques en français	344

CHRONIQUES

LITTÉRATURE ET ÉDITION: Robert Charbonneau: *Discours prononcé au Congrès de la Société des Éditeurs* — Autour de la querelle — LES LIVRES; Henri Rovennaz: *Deux ouvrages sur la musique symphonique* — Berthelot Brunet: *A lire ou à proscrire*.

Le numéro: 35 cents.

L'abonnement à 10 numéros: Canada, \$3.00; étrangers, \$3.25

Payable par mandat ou chèque, négociable sans frais
à Montréal (sinon ajoutez 15 cents) au nom de

LES ÉDITIONS DE L'ARBRE, INC.

60 ouest, rue St-Jacques, Montréal-1. PLateau *9654

Imprimé par Thérien Frères Limitée, Montréal
Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe,
Ministère des Postes, Ottawa

LA COUVERTURE

Caricature de EDOUARD MONTPETIT

par ROBERT LA PALME



NOS COLLABORATEURS

ROGER DUHAMEL — Directeur de *Montréal-Matin*, professeur à l'Université de Montréal, auteur d'une étude de politique étrangère très appréciée sur *Les Cinq Grands*, d'essais sur *Les Moralistes français* parus dans la collection « *Humanitas* », reconnu comme l'un des meilleurs critiques littéraires canadiens, a publié récemment un volume de critique intitulé *Littérature*.

EDOUARD MONTPETIT — Secrétaire de l'Université de Montréal, directeur général de l'enseignement technique dans la province de Québec, auteur de nombreux ouvrages sur l'économie politique dont le dernier paru s'intitule *Propos sur la Montagne*. Le deuxième volume de ses *Souvenirs* paraîtra à l'automne.

HÉLÈNE FRÉCHETTE — Jeune écrivain canadien, auteur de nombreux sketches radiophoniques.

GÉRARD DAGENAI — Officier de liaison au ministère du Bien-Etre et de la Jeunesse.

RENÉ CHICOINE — Peintre et écrivain canadien, secrétaire et professeur de l'Ecole des Beaux-Arts de Montréal.

ESDRAS MINVILLE — Economiste canadien de grande réputation, directeur de l'Ecole des Hautes Etudes commerciales de Montréal, a publié récemment une étude sur *Le Citoyen canadien-français* qui lui a valu le Prix Duvernay.

IGNACE BROUILLET — Ingénieur professionnel, directeur de l'Ecole Polytechnique de Montréal.

J. SAINT-GEORGES — Secrétaire de l'Ecole de Médecine vétérinaire de Saint-Hyacinthe.



AUX LECTEURS

Il n'y a pas eu de livraison de *La Nouvelle Relève* publiée durant les mois de MARS et d'AVRIL. Les abonnés recevront toutefois les dix livraisons auxquelles l'abonnement leur donne droit.

EDOUARD MONTPETIT

Même s'il est à-demi retiré de l'activité intense qui fut la sienne pendant de nombreuses années, son nom demeure comme un signe de ralliement intellectuel. Sa personne s'identifie étroitement à la cause de l'éducation et, plus particulièrement, à la grande entreprise universitaire à laquelle il a consacré le meilleur de son talent et de son dévouement. Les générations nouvelles, qui ne l'ont pas connu aussi intimement que les hommes ayant atteint la maturité, n'en éprouvent pas moins un respect admiratif devant la droiture de sa carrière et la fécondité de son œuvre.

Sous des apparences souvent nonchalantes, M. Montpetit n'a eu qu'une passion profonde, dont il n'a jamais dévié: l'enseignement à tous ses degrés. Il a été l'un des premiers Canadiens français à comprendre que la survivance d'abord, le rayonnement ensuite, de notre peuple ne pouvaient s'accomplir exclusivement sur le plan politique. Qu'il nous faille des défenseurs dans les parlements et sur les

tribunes publiques, nous le savons de reste. Mais ce n'est pas là la seule voie du salut. Elle est même fort incomplète et n'atteint pas son objet, si elle ne se complète d'un souci constant d'enrichissement intellectuel. Dans notre situation géographique et historique, sur laquelle il ne doit pas être toujours nécessaire de revenir, nous n'aboutirons à rien de concret et de durable si nous ne nous astreignons pas aux tâches plus obscures et non moins indispensables de la culture répandue à tous les niveaux de la société, dans toutes les couches de notre population.

Nous estimons que c'est aujourd'hui une vérité d'évidence et nous avons en partie raison. Il a toutefois été nécessaire que s'élève une voix pour nous tracer le chemin, pour débayer le terrain de tous les préjugés qui, comme des ronces, l'encombraient. Cette voix a été celle d'Edouard Montpetit, une voix persuasive parce que convaincue, une voix autorisée parce que nourrie d'une culture au-dessus de la moyenne et d'une observation inlassable des faits. Le front contre la vitre ? Sans doute, mais il n'y a que la méditation tendue et vigilante qui soit véritablement créatrice.

Cet enseignement puisé aux meilleurs sources, M. Montpetit, depuis une quarantaine

d'années, le dispense du haut de sa chaire universitaire, par le discours, par la conférence, par le livre. L'ensemble de son œuvre forme ainsi un corps de doctrine dont il y aura lieu quelque jour que l'on s'avise de dégager une méthode de pensée, une manière originale d'aborder les problèmes et de tenter des solutions. Cette œuvre écrite serait sans doute plus abondante, plus étoffée aussi, si le professeur n'avait pas été absorbé par une foule de tâches secondaires qui ont considérablement rogné sur le temps disponible pour le travail en profondeur. Question de circonstances adverses ou peu favorables, sur lesquelles il n'y a pas lieu de s'attarder. Ce qui est remarquable, c'est qu'en dépit de ces obstacles, M. Montpetit soit parvenu à enfoncer toujours davantage le soc de la charrue dans le sillon choisi.

Quand il partit pour Paris, dans les premières années de notre siècle, il était l'un des premiers parmi nos compatriotes à avoir l'avantage inestimable d'acquérir une formation solide dans les écoles les plus réputées; nous y attachons peut-être aujourd'hui moins d'importance, depuis que plusieurs parmi nous ont l'occasion de couronner leurs études à l'étranger. De tous ceux-là, on ne croit pas exagérer

en affirmant que c'est M. Montpetit qui a le plus fait bénéficier les siens des faveurs exceptionnelles dont il a été comblé.

Servi par un talent d'une qualité rare, il ne s'est pas laissé éblouir par le succès facile que lui valaient l'élégance de sa phrase et la chaleur de son verbe. Dans l'éloquence académique, sans rien de compassé et de solennel, personne n'a atteint à un tel degré d'excellence. C'est à ce titre qu'il lui a été donné à diverses reprises de se constituer notre ambassadeur intellectuel dans les congrès internationaux ou dans les grandes universités européennes. Ce don de communion, qui recourt à des moyens d'une discrétion racée tout en ne négligeant pas l'apport d'une émotion à peine contenue, nous sommes plusieurs à l'avoir ressenti pendant ses cours où il savait orner d'une incomparable élégance verbale et de souvenirs personnels et amusés les matières les plus arides.

Cette facilité, j'y reviens, aurait pu se transformer en traquenard et en écueil. Il n'en a rien été. M. Montpetit savait ce que nous attendions de lui, ce que nous étions en droit d'attendre de lui, car on est toujours comptable des talents reçus. Il s'est efforcé de se maintenir à la hauteur de l'idéal que nous nous

étions formé de lui. C'est une réussite qui n'est pas fréquente, dans une nationalité où les plus ambitieux et les plus légitimes espoirs sont si souvent déçus.

Nous lui devons notre plus vive reconnaissance pour l'attachement indéfectible qu'il a voué à l'Université, à cette maison de savoir dont il a voulu qu'elle soit l'un de ces hauts lieux où souffle l'esprit pour reprendre ici une formule de Barrès qu'il affectionne.

Pour demeurer fidèle à l'Université, contre vents et marées, il a eu le courage d'écarter de nombreuses tentations. Il existe peut-être des carrières plus notoirement brillantes que la sienne — carrières politiques, diplomatiques, que sais-je —, il n'en est assurément pas qui ait été plus fructueuse pour notre groupe ethnique, pour l'épanouissement d'une culture canadienne d'origine française.

Dans ses livres, nous retrouvons les mobiles de sa vie studieuse, nous pouvons y voir en filigrane le profil de sa figure rêveuse, les yeux sans cesse plongés vers l'avenir...

Roger DUHAMEL

PREMIERES ARMES

Après trois ans d'absence et de douces habitudes, le retour au Canada provoque des impressions complexes.

Quelques contacts sont décevants. Les inélégances d'architecture et les pauvretés de langage frappent plus qu'autrefois. On éprouve de la joie à retrouver le pays, ses horizons, le jaillissement des eaux, les interminables plaines crénelées de montagnes — une sorte de joie lente qui serait un réveil. Tout cela s'accompagne de nostalgies qui dorment au fond de l'être, avec des retours parfois aigus. Le remède est de s'entourer des choses que l'on a rapportées, qui évoquent chacune des souvenirs, de constituer un refuge. Il est surtout dans le travail, dans l'espoir d'être utile et la satisfaction d'entreprendre une tâche.

L'accueil fut fort aimable. La presse me donna du « Monsieur le professeur ». On

me décocha même un quatrain qui se terminait ainsi :

*Je regarde la scène où vous allez monter
Pour mêler mon sourire à celui de la gloire.*

Rien que cela ! Et qui me venait en droite ligne de mon bon Séminaire de philosophie !

Sous la présidence de M. Honoré Gervais, dont je retrouvais l'agissante sympathie, des amis m'offrirent un banquet au Club Saint-Denis. Arthur Vallée, mon vieux camarade, me dit des choses charmantes auxquelles je répondis avec la modestie qui sied.

Dans l'après-midi du même jour, j'avais prononcé une allocution à l'ouverture de l'*École d'enseignement supérieur pour les jeunes filles*. Mes premières armes !

Cette institution dont j'avais reçu le prospectus à Paris, m'intéressait. Fondée sous l'inspiration de Monseigneur Georges Gauthier, elle était l'œuvre d'une femme pour qui j'éprouvais une respectueuse admiration, Sœur Sainte-Anne-Marie. Mais j'avais trente ans à peine : c'était une richesse et une pauvreté. Si j'entretenais beaucoup d'espoir, je possédais peu d'expérience. J'y allai de tout mon cœur, paraphrasant un prédicateur de Notre-Dame : « Je regarde, j'admire et je m'épouvante ». Cette précaution prise, j'af-

firmai le droit au savoir de la femme pour qui la pensée antique et même la pensée contemporaine n'est pas toujours juste.

Les élèves poursuivraient leur culture et prépareraient le baccalauréat ès arts, car l'École était notre premier collège de jeunes filles si elle devait attendre des années pour en prendre le titre et se placer sous l'égide de Marguerite Bourgeoys. Je me réjouissais que l'on eût porté au programme les sciences sociales, qui inspirent et fortifient les initiatives féminines, et les plus fécondes d'entre elles: l'éducation des enfants et la formation d'une élite.



La carrière qui m'était tracée depuis longtemps m'attachait à l'École des Hautes Études commerciales de Montréal.

Élevée au coin de la rue Saint-Hubert et de l'avenue Viger, l'École était spacieuse et agréable, gaie aussi, illuminée de soleil et de promesses.

Je la considérais avec curiosité. Enfin, le commerce avait pignon sur rue. Il s'installait chez lui, dans ses meubles, comme un bourgeois. Au milieu d'une atmosphère de fraîcheur et de solidité, il prenait place dans le

haut enseignement. Décor accueillant où se poursuivrait une partie de ma vie.

L'immeuble n'était pas terminé. Le marteau des ouvriers y résonnait encore et scandait d'un bruit sec la parole des professeurs. Nous accédions tant bien que mal à une grande salle du premier étage où les élèves avaient été convoqués.

Curieux retour de la destinée, je retrouverais après trente ans, sur le Mont-Royal, une construction inachevée, des cages d'ascenseur apparemment vides; des piliers qui, recouverts de marbre ou de ciment, deviendraient d'imposantes colonnes; des planchers raboteux; des portes sans serrures, agitées par les courants d'air; des salles de cours de fortune: un immeuble où se logeraient aussi les plus ardents espoirs.

Le personnel n'était pas complet: quelques professeurs, juste ce qu'il fallait pour ouvrir l'École et, naturellement, le directeur.

Je fis la première leçon. Je me livrai à l'aventure avec délices. Timide, je ne manquais pas de confiance ni d'entrain. Mes fonctions me plaisaient. Je crois même que je me prenais au sérieux. Au surplus, comme tous les Canadiens français j'étais « rempli de bonne volonté ».

Vingt et un ou vingt-deux jeunes gens, braves et convaincus, formaient mon auditoire. Ils venaient de partout: des collèges classiques, de l'école normale, des écoles catholiques de Montréal. Je leur souhaitai la bienvenue: « Vous n'avez pas été effrayés par la nouveauté de cet enseignement commercial supérieur; et vous avez pensé avec raison qu'il n'est pas de préparation trop sérieuse ni trop longue pour ceux qui se destinent aux affaires. Puisse l'avenir récompenser vos efforts. Je tiens à vous dire que je me mets dès aujourd'hui à votre disposition et que, si vous avez besoin d'explications après ces cours où je m'efforcerai de mettre avant tout de la clarté, je vous prie de compter sur un appui de tous les instants. »

Que cette minute est lointaine ! Je me revois, professeur en herbe, ayant mon rôle à cœur, heureux de débiter, aussi moi, dans ma carrière.

On m'avait confié l'économie politique, mais je devais assumer bien d'autres enseignements.

Professer les sciences économiques, ce n'était pas une tâche facile à cette époque.

Je n'avais guère de traditions où m'appuyer, les précurseurs étant clairsemés. Com-

ment attribuer à Étienne Parent des articles non signés ? Quant à son *Discours*, paru en 1878, imprégné peut-être de saint-Simonisme, il se bornait à des problèmes dépassés depuis longtemps. Les travaux de Léon Gérin étaient ensevelis dans une revue européenne, *La Science sociale*, et je n'en sus que plus tard la fécondité. Restaient Errol Bouchette, qui poursuivait ses études sur l'indépendance économique du Canada français, et Émile Miller, qui animait notre géographie de préoccupations humaines.

Pas de traités, sauf le *Traité classique d'économie politique selon la doctrine de Léon XIII, avec applications au Canada*, par l'abbé F.-A. Baillargé, professeur de philosophie et d'économie politique au Collège de Joliette. C'est un manuel dialogué qui comporte de nombreuses citations fort éclectiques; on y trouve, avec des extraits de l'encyclique *Rerum Novarum*, des passages d'économistes plus ou moins libéraux, et tout cela ne fait pas trop mauvais ménage, tant il est vrai que le catholicisme a toujours défendu les libertés fondamentales. Cet ouvrage ne vise à rien de profond, mais il laisse dans l'esprit des clartés suffisantes.

C'était fort peu, trop peu. Il fallait se tour-

ner vers les auteurs européens. Où trouver leurs œuvres ?

La bibliothèque de l'École des hautes études commerciales tendait le long de ses murs de grands bras raides, vides encore de livres et où la lumière se jouait. Au bout de chaque rayon, une boîte attendait les brochures.

Dans les bibliothèques publiques, quelques ouvrages — des têtes de pont, dirait-on aujourd'hui — avaient été groupés par je ne sais qui: à *Saint-Sulpice*, une collection assez imposante d'auteurs anciens, depuis Jean-Baptiste Say jusqu'à Bastiat; au *Palais de Justice* de Montréal, quelques traités d'économie politique ou de législation industrielle. Autant que je me souviens, c'était à peu près tout.

Nous n'avions pas de bibliothèque municipale, si nous avions des « livres municipaux ». Expulsés du *Monument National*, un instant menacés d'un entresol, ils avaient fini par trouver asile dans un recoin de l'École technique. Encore étaient-ils accessibles, contrairement à leurs congénères, qu'une main pieuse avait assemblés et qui dormaient à l'abri des yeux, sous une voûte. Une ironie facile eût trouvé dans ce trait un symbole; et pourtant les circonstances seules avaient été cause de cet exil.

Un jour viendrait où le problème serait résolu. Les projets n'avaient jamais fait faute. On en avait esquissé beaucoup, de modestes et d'extravagants. Ils devaient tout de même conduire la ville à construire un immeuble et à organiser une bibliothèque.

Souffrant de la pénurie des livres, j'étais préoccupé, comme d'autres, de la composition de cette bibliothèque dont on nous doterait bientôt et j'avais eu l'occasion, dès 1911, de réclamer dans des articles que l'on y prît garde. Il était naturel de sacrifier à la mode, à l'amusement, de satisfaire la masse et de réunir un ensemble bien choisi d'œuvres d'imagination. Mais il fallait aussi penser aux livres sérieux et aux ouvrages techniques, aux textes dans lesquels le lecteur se documenterait de première main. Nous corrigerions ainsi notre tendance à ne pas remonter aux sources et à juger les œuvres par ce que la critique en a dit; nous apprendrions à rechercher dans son cadre la pensée originale, à examiner le mot tel qu'il a été tracé, la phrase telle qu'elle se rattache à l'ensemble de la page, et même du livre.

J'insistais sur la politique, l'histoire, l'économie. Je réclamaï aussi un choix de périodiques et la classification des articles. Et, enfin,

un dépôt d'archives confié à un jeune homme que l'on aurait envoyé étudier à Paris.

* * *

En attendant, je comptais sur moi-même, et sur mes amis.

Grâce à de patientes économies et à l'excédent du change sur mon allocation, versée tous les trois mois, j'avais acheté à Paris des livres essentiels. J'en avais empli quinze ou seize caisses que j'avais présentées aux douanes canadiennes comme *settler's effects*. Pauvres bouquins, c'était pour eux une triste arrivée !

Dès mon retour, je m'étais installé avec ma petite famille à Westmount, rue Sherbrooke, dans une maison modeste mais confortable. Nous avons transformé le *living room* en bibliothèque. Aux murs, des rayons et quelques tableaux; au centre, une table de chêne; ici et là, de larges fauteuils. J'avais aménagé dans la cave, qui était spacieuse, un centre de références: documents officiels, statuts, rapports judiciaires, disposés sur des planches, parmi les tuyaux. J'évitais ainsi de me déplacer vers la ville, et je poursuivais mes travaux dans la paix du foyer.

Nous étions quelques collègues, très liés d'amitié. Chacun avait sa spécialité et sa bibliothèque. Nous convînmes de dresser des catalogues mais nous avions autre chose à faire. N'importe; nous savions les goûts, les tendances, les exigences aussi de nos amis: un coup de téléphone nous procurait le livre dont nous avions besoin, et que nous tâchions de rendre quand nous l'avions utilisé. Il y a eu, somme toute, bien peu d'égars.

Notre groupe était fort électrique, de sorte que nous réunissions des ouvrages sur l'histoire, l'industrie, l'économie politique, la législation industrielle ou commerciale, voire sur la langue et la littérature. Car nous n'avions pas renoncé aux plaisirs de l'esprit. Dans nos réunions, nous parlions peu boutique. Nous analysions un ouvrage récent, roman ou poésie; nous nous amusions à faire de la critique... et même des vers. Nous avions inventé de toute pièce un poète dont je ne me rappelle plus le nom: Était-ce Clément Latour? Nous en avions fait — les dieux nous pardonnent! — un poète du terroir. Nous avions adressé à un journal un sonnet signé de son nom. Nous projetions de continuer. Nous aurions raconté la vie de notre héros: né à la campagne, manifestant dès sa jeunesse un goût vif

pour la poésie, il était destiné... Mais le sonnet ne parut pas.

Et puis, nous faisions des achats chez les libraires, chez notre ami Déom en particulier, si bon, si peu intéressé, toujours prêt à nous aider d'un large crédit. Sa librairie de la rue Sainte-Catherine ne désemplassait pas. Nous y rencontrions des figures connues, des collègues, de nombreux camarades; et les conversations se prolongeaient. Je revois le grand livre étroit dans lequel Déom, ou un de ses fils, inscrivait nos commandes.

Les publications officielles — j'entends celles de nos gouvernements — abondaient, mais manquaient de concordance. Pas d'Office central. Chaque service y allait de ses chiffres, au petit bonheur des renseignements qu'il parvenait à grouper. Ainsi, dans les ministères fédéraux, les douanes tiraient d'un côté, le commerce de l'autre. Inutile de songer à dégager l'annuité successorale ou à établir avec sûreté le chiffre de la fortune nationale.

Bientôt, les bibliothèques des nouvelles écoles furent mieux pourvues, surtout celle de l'École des hautes études commerciales. Tout cela a fini par prendre corps: nos maîtres disposent aujourd'hui de trésors.

Les revues, porteuses d'actualité, de mises

au point, d'orientations, sont des outils précieux. Nous n'en avons guère au Canada français qui fussent consacrées aux sciences. Pour l'économie politique, nous nous replions sur les chroniques de l'abbé Élie Auclair, publiées chaque mois dans la vénérable *Revue canadienne*. Quant aux études spécialisées, nous faisons appel à des revues de Paris, de Londres, et des États-Unis; ou nous nous adressons à l'École polytechnique, à la Faculté de droit, au Barreau de Montréal qui recevaient quelques périodiques.

Nous arrivions malgré tant de lacunes à faire du travail et à mettre nos cours en marche .



A l'économie politique que l'on m'avait d'avait d'abord attribuée, s'ajoutèrent presque aussitôt les finances publiques, la politique commerciale et même la statistique. Cours nouveaux, donc sans canevas, qui exigeaient des recherches et une adaptation à notre pays. Les enquêtes qu'ils m'ont imposées ne conduisaient pas toujours à des conclusions rigides. Que de fois, n'ai-je pas fouillé les recoins de la pratique pour y saisir les raisons d'une attitude ou les jeux d'une procédure.

Je réussis à mettre sur pied la première partie des finances publiques que je publiai plus tard sous un titre que me suggéra M. de Caix, *Les Cordons de la Bourse*; mais je renonçai à en faire autant pour mes études sur l'impôt dont je redoutais l'aridité. Quant à la statistique, je l'abordai seulement, juste assez pour me rendre compte de ses dangers.

La politique commerciale était un des cours qui me retenaient le plus. Difficile à bâtir, je le remaniais chaque année. Il comportait une étude sur la politique coloniale de l'Angleterre sous l'empire des *lois de navigation* et des *lois-céréales*; et, à partir de 1846, sur l'établissement et l'évolution de notre régime, orienté, dès le début, vers la liberté. Et c'était un cours de politique, sujet dangereux sous les calmes abris d'une université. Des noms le traversaient — MacDonald, Laurier, d'autres plus proches de nous. Les élèves avaient leurs convictions, qu'il fallait respecter, et dont je sentais parfois que l'atmosphère était chargée. J'avais comme un chat sur une clôture. Jamais je ne me suis autant évertué à l'objectivité. Peut-être y ai-je contracté une pondération qui modela mes opinions.

J'eusse aimé écrire mon cours, intéressant par les événements et les idées qui s'y jou-

aient; et j'envie mon collègue Jean-Marie Nadeau d'avoir publié un ouvrage qui dépasse de beaucoup mes tentatives d'autrefois.

Ces études me conduisirent, en 1917, un jour de mai, au *Club de Réforme*, où, je crois bien, j'apparaissais pour la première fois. C'étais poser le pied dans le vestibule d'un domaine dont les complexités m'étaient étrangères. Je me réjouis pourtant de retrouver dans l'exposé que je fis de notre politique économique ma sérénité d'esprit, pli du professorat, et l'énoncé de réformes qui me paraissaient désirables et qui ont passé depuis dans la réalité.



J'assumai aussi, dans le domaine juridique, et à défaut des titulaires que d'autres fonctions retenaient loin de l'École des hautes études, le droit commercial, le droit constitutionnel, le droit administratif et le droit civil. Un rien ! Et j'en passe peut-être.

Ces cours de droit, je me hâte de le dire, étaient élémentaires. Je pouvais jouer à l'économiste, non au juriste. Élémentaires ou non, il fallait les faire.

Et ce n'était pas tout, ou ce ne devait pas être tout. Bientôt, je me répandis en dehors

de l'École des hautes études commerciales. A la Faculté de droit, où je reprenais mon cours d'économie politique, et où l'on me nommait professeur de législation financière, commerciale et industrielle — cours institué par M. L.-J. Forget et qui, ayant lieu le soir, réunissait d'assez nombreux auditoires; — et même professeur de droit romain, faute de combattants: « Acceptez, m'avait-on dit, le droit romain est le fondement de nos institutions juridiques ». Sans aucun doute. Je tins bon cinq ans à la poursuite de ces fondements; et je les quittai, avec plus ou moins de regrets, lorsque je devins secrétaire général de l'Université de Montréal. A l'École polytechnique, je donnais des leçons de législation industrielle. A l'École d'enseignement supérieur des jeunes filles, je retrouvais l'économie politique.

Que de cours, durant cette période, qui va de 1910 à 1920 ! J'étais chargé comme un mulet, et je me faisais l'effet d'un maître Jacques. Je frémis aujourd'hui de mon audace, ou j'en souris. Disposant de mes journées, j'y allais allègrement: autant les employer à cela.

Je sais combien ce premier enseignement était livresque. Il faut du temps, beaucoup de temps pour assimiler un sujet et le convertir

«...en sang et en nourriture ». Je m'aidais de mes notes de cours de Paris que j'adaptais au Canada, surtout au Canada français; c'était déjà quelque chose et de peu commode. A la théorie que j'établissais, je joignais des considérations personnelles qui, peu à peu, prenaient corps.

Je ne regrette pas cette période de ma vie à laquelle je dois beaucoup. Professeur, je redevenais étudiant. Je revoyais ce que j'avais acquis au cours de mes études, ce qui est appréciable. Enseigner, ce n'est pas préparer des examens. L'examen se borne à lui-même: l'élève y **aperçoit une limite** qui marque le repos final de l'esprit: c'est un exercice cloisonné.

L'enseignement est autre chose. On y réussit à condition d'avoir dans la tête beaucoup plus qu'on ne dit, de reprendre une matière confinée dans des notes presque inertes, et, par un souffle nouveau, de lui redonner la vie et surtout de la plier aux exigences du milieu où désormais elle s'épanouira. L'économiste ou le juriste qui devient professeur retrouve les éléments de sa formation mais il les enrichit des réflexions que lui suggère l'expérience.

A parler ainsi de jour et de soir, et sur tant

de sujets, je me rompais au jeu de l'improvisation, auquel beaucoup de gens ne croient pas, qui existe pourtant et qui est précieux. On ne l'acquiert pas tout de suite, évidemment.

On commence — du moins ce fut mon cas — par lire un papier soigneusement écrit, que l'on sent sous ses doigts, et qui assure la paix de l'esprit sauf les tremblements du début. Puis, par lassitude ou faute de loisir, on rédige certaines parties à grands traits, à paragraphes rompus, glissant des notes d'appui ici et là. On parle sur ces notes, jusqu'à ce qu'on se contente d'un plan avec des références ou des citations. A la longue, on range le plan dans sa tête. Le tour est joué. Il reste dangereux, pour un temps. Les blancs sont à redouter. Tout s'applanit enfin. C'est une joie de s'être assuré un instrument flexible et si utile pour qui s'engage dans les voies variées de la parole publique.

Édouard MONTPETIT

* Ce chapitre est extrait du deuxième volume des *Souvenirs* d'Édouard Montpetit qui paraîtra en septembre aux Editions de l'Arbre.

PACE

Il avait un nom étrange, fait de terre et de prière; un nom à consonnance d'église: Pace. Et parce qu'il était doux, sans malice, toujours heureux le village le craignait.

« Plus tête de cochon que tête d'homme, » disait-il devant son innocence.

Et chacun venait prier le père et la mère de se séparer de cet enfant mal venu.

— Il n'y a pas de place pour lui au village, il fait peur à tous. C'est une honte pour toi et pour nous.

— Quelle honte y a-t-il, le créateur l'a fait innocent. Sans finesse d'esprit, mais sans mal non plus, disait le père.

— Il fera notre malheur à tous.

Pace filait sa vie, comme une toile légère sans nœud; ses plus longs discours il les tenait au crapaud ou à la pluie, puis il les répétait mot par mot à sa mère.

— Il y a l'oiselle qui m'a dit... et la raison du petit déjà s'envolait. Il y a l'oiselle qui m'a dit...

— Que t'a-t-elle dit l'oiselle? reprenait la mère, et la raison de l'enfant s'éclairait.

— Elle dit comme toi mère, elle dit, que c'est beau le ciel, et la cigale elle... elle répond que la chaleur est grande et que le crapaud restera au fond de l'étang.

Si l'innocent ignorait le mal, il savait encore moins le voir en autrui. Il courait au devant des enfants qui, à son approche, fuyaient en pleurant. Il donnait aux passants les fruits du verger, même si ceux-ci venait réclamer son exil. Jusqu'à la fille aînée qui vint rapporter les dires des autres, elle avait bien un peu honte une fois devant la mère. Mais elle parla quand même.

— C'est un grand malheur pour vous et pour nous, mais il ne faut pas garder Pace, il faut le conduire là où il ne pourra plus faire le mal. A cause de lui, vous serez responsable de toutes les plaies. Il attire le vilain sort, la terre se dessèche, les arbres ne portent plus fruit, la foudre tombe en plein soleil, la vermine dévore les moissons.

La fille avait dit cela d'un souffle, comme une leçon apprise. La mère ne lui en fit aucun reproche, elle dit doucement :

— As-tu vu tous ces malheurs dont on parle ?... Rends grâce au Seigneur des enfants sains que tu as portés. Mais s'il t'en avait donné un à la parole liée, à l'esprit simple, au corps malingre, tu le sentirais encore en ta chair, comme un enfantement sans délivrance. Ton sein brûlerait du lait qui n'a pas eu le pouvoir de le rendre robuste d'esprit et de corps. Et si l'on venait te demander d'envoyer au loin cet enfant, comment pourrais-tu le faire ?

— Ils diront que Pace a volé pillé, pire encore.

— Est-ce qu'on peut prêter le mal à cet innocent ?

— Les loups ont les crocs plus longs que les oreilles.

— Ma fille, ne répète pas le mauvais vouloir du village, Pace n'a pas l'esprit malin.

*
* *
*

Tel que prédit le malheur tomba sur le village. Un vent très fort s'éleva et dont on ne sait où jaillit une flamme, puis une autre, jusqu'à ce que la forêt environnante ne fut plus qu'un brasier. Chacun était menacé.

— C'est la fin du monde, crièrent les plus âgés. Puis les imprécations se mêlèrent aux prières, les prières aux plaintes, les plaintes aux paroles incohérentes, jusqu'à la parole de l'un qui le dit sans penser :

— C'est le feu du malin qui se répand sur nous.

Plus rapide et plus cruelle que la flamme dans la forêt la parole se fraya un chemin dans le village menacé. Toutes les portes s'ouvrirent, les poings se tendirent, les bras s'armèrent et les bouches n'eurent qu'un nom : Pace, Pace, Pace ! Que leur importait maintenant la forêt en feu et tout à l'heure le village en cendre, c'était Pace qu'ils voulaient.

— Pace ! Pace ! Pace !

Le nom de paix et de prière n'était plus dans la bouche du village que nom de haine.

La mère toujours craintive avait entendu les cris de mort avant tout autre et essayait de couvrir les voix montantes de sa voix à elle. D'un

bras elle tenait l'innocent, de l'autre elle lui serrait la tête, elle l'étouffait presque et de sa chanson et de son amour. De temps en temps il disait :

— Pace... Pace... c'est mon nom... c'est Pace qu'ils disent... ? Ou bien est-ce le crapaud ?... Mère qu'en penses-tu ? est-ce le crapaud ? ou bien est-ce l'oiselle ?...

Le père regardait, à la fenêtre :

— Ils ont des armes, femme, le village approche. Ils viennent ici.

— Pace, Pace, Pace, et les voix montaient emportées par une lame de fond à l'écume mauvaise.

— Pace, Pace ! Pace !... A mort, Pace, le malin !

— C'est mon nom qu'ils disent tous, écoute bien mère, c'est mon nom, ils me veulent, dit l'innocent. Pace, Pace, Oh ! je suis content.

D'un geste il a repoussé la caresse maternelle, d'un bond il est en face de la porte.

— N'ouvre pas, crie le père.

— Pace pour l'amour de moi éloigne toi de la fenêtre, supplie la mère.

— Ne pas ouvrir la porte... ne pas faire signe de la main ?

— Viens dans mes bras doux innocent.

— Le village appelle, mère...

D'un coup, la porte est ouverte, par Pace. Un bras a frappé l'enfant. Lequel ? Personne ne sait plus. Il y a eu un grand cri, puis Pace a plié les genoux, a ramené sous lui ses mains tendues, et son visage a mangé la terre.

— Pace...

— Mort...

Cela n'a pas été dit, mais chacun le sentit comme si l'innocent était de leur chair. La mère a pris son fils, l'a relevé, mais le corps a glissé de nouveau sur le sol.

« Pace, enfant de ma douleur » ...Elle l'appela doucement, un chant d'oiselle, une cigale de fin d'été. — « Pace, tu ne m'entends pas ? »

Le père dit alors :

— Pace ne répondra plus, c'est fini ! Sa mère l'appelle, il ne répond plus.

Pour une fois que le village disait son nom, il a cru à un jeu, à l'amitié, au bonjour. Et le jeu ? une grosse roche sur sa tête sans malice et sans savoir. L'amitié ? Le sol dur pour son corps malingre. Le bonjour ? La mort. C'est ça que vous êtes venu porter à l'innocent.

Et pourquoi ? ...Pace, fils de ma chair et deux fois et cent fois enfanté par ta mère dans la douleur et l'amour de toi, Pace, fils de mon cœur, deux fois et cent fois et mille fois aimé, le village n'a pas voulu de toi. Ce qui est doux n'a pas de place ici, ce qui est simple, sans rouerie aucune n'a pas de rôle. A cause de toi, Pace, nous avons dû fermer notre porte et craindre le voisin. En recevoir le mépris et la peur. Et tout cela, pourquoi Seigneur ? Parce que l'enfant parlait à la pluie, à la sauterelle, au crapaud ! Est-ce cela l'esprit du malin ? Est-ce qu'il n'est pas dans la parole facile qui couvre le mensonge, dans le désir de l'homme sur la femme du voisin, dans le refus de l'enfant et de la charité quotidienne. Est-ce qu'il n'est pas

dans le refus de voir le bien, la justice, l'ordre du Seigneur en tout ?

Le village écoutait, les mains encombrées de batons, de cailloux et d'opprobre inutile. Sans lever les yeux, mais la voix plus forte à mesure que sa douleur trouvait à s'extérioriser le père continuait...

— C'est ainsi que nous avons aimé Pace plus que nous même, en lui ne serait jamais le mal. C'est ainsi que chaque matin nous en avons rendu grâce à son créateur. C'est ainsi que sa mère, comme la mère du Crucifié, reçoit son fils sur ses genoux, en ce grand jour de malheur, pour vous gens du village, le rend au Créateur avec la seule douleur des entrailles. Et si vous ne me croyez pas encore, quand je vous dis, que le malheur ne vient pas de l'innocence, tournez le dos à l'enfant mort...

Un à un, tous, le village se retourna, ce qu'ils virent les fit trembler encore plus. Le feu s'était détourné, le village pouvait dormir en paix.

Quand ils voulurent prendre la parole, ils ne trouvèrent plus personne. Le père avait soulevé des genoux de la mère, le corps léger de l'enfant innocent, du fond de sa tête malheureuse et sans larme, un seul nom, un seul mot : Pace, Pace, Pace, concluait ce qu'il venait de dire à tue-tête, concluait aussi la vie de l'innocent.

— « Pace »...

Paix sur le village,

Paix sur eux,

Paix à l'enfant doux, sans malice et toujours heureux.

Hélène FRÉCHETTE

UN SYSTÈME COMPLET D'ENSEIGNEMENT SPÉCIALISÉ

Introduction

Le mardi 25 mai s'ouvrira à l'École Technique des Trois-Rivières une semaine mauricienne de l'enseignement spécialisé organisée par le ministère du Bien-Être social et de la Jeunesse avec la collaboration des autorités municipales des principales villes de la région pour illustrer le travail accompli par les écoles de la Mauricie qui appartiennent au système d'enseignement spécialisé de la province de Québec. Outre l'École Technique des Trois-Rivières, l'enseignement spécialisé compte plusieurs institutions dans la Mauricie: l'École de Papeterie, l'unique école de son genre au Canada, aussi aux Trois-Rivières; le Technical Institute de Shawinigan Falls et les Écoles d'Arts et Métiers des Trois-Rivières, du Cap-de-la-Madeleine et de La Tuque. Cette semaine sera la première d'une série de manifestations régionales destinées à faire mieux connaître au public l'importance du rôle des écoles de l'enseignement spécialisé dans l'instruction publique du Québec.

Il faut dire que l'enseignement spécialisé, s'il remonte jusqu'au tout début de la Nouvelle-France, a subi une éclipse presque complète au cours du siècle dernier pour ne reprendre un essor réel qu'au début du vingtième siècle. Jusqu'à il y a une dizaine d'années, le gouvernement provincial n'offrait aux jeunes gens désireux de s'instruire en vue d'une carrière industrielle que les cours donnés dans les quatre écoles techniques de Montréal, Québec, Hull et Trois-Rivières. Il y avait bien, à côté, quelques écoles indépendantes fondées par des compagnies, comme le Shawinigan Falls Technical Institute qui fait maintenant partie du système général d'enseignement spécialisé administré par le ministère du Bien-Être social et de la Jeunesse, mais le rayonnement de ces écoles était limité aux besoins immédiats de leurs fondateurs et propriétaires. Depuis 1937, alors que furent fondées les premières écoles d'Arts et Métiers, l'enseignement spécialisé s'est si rapidement développé dans le Québec, qu'il est, certes, compréhensible que le public ait eu quelque difficulté à suivre les progrès accomplis.

La province de Québec peut se glorifier de posséder aujourd'hui le système le plus complet d'écoles techniques et d'arts et métiers au Canada. Les parents désireux de préparer un avenir assuré à leurs fils qu'intéresse l'activité industrielle doivent être mis au courant des avantages nombreux, divers et considérables maintenant mis à la disposition de la jeunesse par le gouvernement provincial. Nous nous efforcerons donc de brosser ici briève-

ment un tableau aussi clair que possible des différents éléments de ce système au double point de vue de son organisation et de la nature de l'enseignement.

L'enseignement spécialisé, comme nous l'avons dit plus haut, relève du ministère du Bien-Être social et de la Jeunesse. Dans les cadres de ce ministère il est placé sous l'autorité d'un directeur général de l'enseignement technique, M. Édouard Montpetit, et d'un directeur général des études, M. Jean Delorme. Le système se subdivise en deux parties: en premier lieu, les écoles et, en second lieu, les services auxiliaires ou complémentaires. Les écoles se répartissent elles-mêmes en trois catégories. Viennent d'abord les écoles techniques maintenant au nombre de cinq: celles de Montréal, Québec, Trois-Rivières, Hull et Shawinigan-Falls. Ces écoles, où le cours est de quatre ans et que ne peuvent fréquenter que les jeunes gens qui ont terminé la 9e année des études primaires, préparent aux fonctions supérieures de l'industrie. On y enseigne tous les métiers de base, le dessin industriel, la menuiserie, la charpenterie, la forge, la fonderie, la mécanique d'ajustage, l'électricité, la chimie industrielle, la soudure, etc., et le jeune homme qui y termine ses études avec succès obtient un diplôme de technicien. Viennent ensuite les écoles d'arts et métiers au nombre d'une trentaine, dans toutes les régions de la province. Ces écoles remplissent un triple rôle. Elles décentralisent l'enseignement technique en offrant dans chaque région les deux

ou trois premières années du cours technique sur un certain nombre de métiers de base. Les élèves désireux d'obtenir le diplôme sont ensuite dirigés vers les écoles techniques. Deuxièmement, elles permettent une diversification de l'enseignement spécialisé. C'est ainsi qu'à Montréal, à l'École centrale des Arts et Métiers, on enseigne la confection du vêtement masculin et celle du vêtement féminin, la confection de la chaussure, l'art culinaire (cuisine, pâtisserie, boulangerie, charcuterie) la chapellerie, la coiffure, etc. En permettant cette diversification, les écoles d'Arts et Métiers préparent la création de nouvelles grandes écoles qui s'ajouteront à celles qui constituent déjà la troisième catégorie, le groupe des institutions consacrées particulièrement à la préparation des carrières propres à une industrie donnée. Dans cette catégorie, la province de Québec possède déjà quatre grandes institutions: l'École des Arts graphiques, à Montréal, l'École du Meuble, aussi à Montréal, l'École de Papeterie, aux Trois-Rivières, et l'École des Textiles, à St-Hyacinthe. Pour suivre le cours de l'École des Arts graphiques, les élèves doivent avoir terminé la 12^e année du cours primaire supérieur. La 10^e année suffit pour entrer à l'École de Papeterie et la 9^e ou la 12^e pour suivre le cours de l'École des Textiles. Quant à l'École du Meuble, il faut avoir terminé sa 12^e années pour s'inscrire au cours d'artisanat, mais la 9^e année suffit pour suivre le cours d'apprentissage. Une école d'arts et métiers de Montréal, l'École de l'Automobile,

est à la veille de devenir indépendante du système des écoles d'arts et métiers pour entrer à son tour dans cette troisième catégorie de grandes institutions. Telles sont les écoles du système provincial d'enseignement spécialisé. Outre les élèves réguliers des cours du jour, les jeunes gens déjà employés dans l'industrie et désireux d'acquérir une meilleure formation dans certains métiers peuvent y suivre presque partout des cours du soir.

Le système, comme nous l'indiquons plus haut, comprend aussi un certain nombre de services auxiliaires et complémentaires. Mentionnons d'abord l'Office des cours par correspondance qui est non seulement chargé de diffuser l'enseignement technique chez ceux qui se trouvent incapables de fréquenter une école le jour ou le soir, mais qui a aussi la tâche de faire préparer et de publier des manuels techniques en français. L'enseignement spécialisé a aussi son organe, la *Revue Technique*, publiée mensuellement.

Le système comprend encore, d'autre part, un service d'inspection des écoles professionnelles privées, chargé de protéger la population contre toutes espèces d'exploitation ou d'abus.

Quant aux autres services auxiliaires ou complémentaires, ils appartiennent à l'organisme dit de l'Aide à la Jeunesse. Les trois plus importants de ces services sont ceux de l'orientation, des bourses et du placement. Le service d'orientation permet aux jeunes gens qui désirent entrer dans l'une ou l'autre des écoles d'enseignement spé-

cialisé de choisir sans erreur l'étude d'une carrière qui leur convient. Le service des bourses met à la disposition des familles peu fortunées le moyen de faire suivre un cours technique ou de métier à leurs fils sans avoir à déboursier tous les frais, du reste peu élevés, des différents cours. Quant au service de placement, il s'emploie à trouver des situations convenables au diplômés et aux autres finissants des écoles du système. L'Aide à la Jeunesse a aussi un service très actif de cours populaires qui a pour fonction d'enseigner dans les régions rurales certaines spécialités comme l'aviculture, l'apiculture, l'horticulture, la culture du lin, etc.; le même service de cours populaires administre les cours d'initiation domestique donnés à l'École ménagère pratique d'Upton.

Si l'on dresse une liste complète des carrières et métiers qui font l'objet de cours dans les différentes institutions de l'enseignement spécialisé du Québec, on se rend compte qu'il faut un vigoureux effort d'imagination pour trouver une spécialité qui ne soit enseignée à un endroit ou à un autre. L'une des écoles d'arts et métiers, celle de Rimouski, est même spécialisée dans la marine. Comme l'École de l'Automobile, elle se détachera éventuellement de l'ensemble des écoles d'Arts et Métiers pour devenir, elle aussi, une école spécialisée. Depuis la boulangerie jusqu'au tissage, en passant par des métiers aussi divers que le chauffage, la décoration intérieure, la fabrication de la chaussure, l'électricité, la papeterie et les mé-

tiers de l'imprimerie, on trouve dans l'enseignement spécialisé toute la gamme de l'activité industrielle. À la population québécoise de profiter de cet enseignement dont l'organisation rapide fournira désormais un fondement solide à la prospérité industrielle de la province.

Gérard DAGENAI

L'Ecole des

BEAUX-ARTS

Il n'est plus nécessaire aujourd'hui de motiver la raison d'être de l'École des Beaux-Arts de Montréal. Cela paraîtrait extravagant. Les vingt-cinq années de son existence, l'intérêt de plus en plus grand du public pour les arts ont conféré à notre école un droit de cité indiscutable et indispensable. Elle a, la première, marqué le pas dans l'essor que la musique, le théâtre et les arts graphiques en général ont pris à Montréal, particulièrement depuis dix ou quinze ans.

Notre école est divisée en deux facultés: les arts graphiques et plastiques et l'architecture. La faculté d'architecture est plus facile à présenter parce que tous les étudiants de cette section doivent suivre les mêmes cours. C'est donc par elle que nous commencerons. Elle est sous la direction générale de monsieur Émile Venne. Le doyen de la faculté est monsieur Jules Poivert. Ces deux professeurs sont diplômés du Gouvernement français.

Le concours d'admission porte principalement sur le français, les mathématiques, la géométrie, l'algèbre, la physique et la chimie. Par l'énumération des différentes matières on se rendra mieux compte de l'importance du bagage scientifique autant qu'artistique qui est nécessaire à la profession. Ainsi, monsieur Aristide Beaugrand-Cham-

pagne donne le cours de construction générale. Les sciences appliquées relèvent de monsieur Albert Larue, alors que messieurs Henri Labrecque et Fernand Girard enseignent, le premier l'arpentage, le béton armé, la résistance des matériaux et la statique graphique, le second les mathématiques. Il faut compter également monsieur l'abbé Wilfrid Labrosse, licencié de l'Université de Montréal, professeur de physique et chimie.

Dans la partie qui relève de l'art, signalons le chef de la faculté, monsieur Venne, qui enseigne la composition architecturale, secondé dans cette tâche par monsieur Pierre Morency, licencié de l'Université Harvard. Les chaires de perspective et d'histoire de l'art relèvent de monsieur Larue. A ces matières principales, ajoutons le dessin et le modelage confiés à monsieur Léopold Dufresne, boursier à Paris, et l'aquarelle et le lavis à monsieur Morency.

Le futur architecte doit étudier les spécialités qui ont trait à l'éclairage, à la plomberie, à la menuiserie, à la maçonnerie, au chauffage. Il doit faire des incursions dans toutes sortes de domaines différents les uns des autres pour ensuite canaliser l'expérience des métiers ainsi acquise vers un but unique qui est de créer de la beauté avec des nécessités de construction, visant tout d'abord à la solidité et à la sécurité. Il doit chercher à devenir, dans le sens large du mot, ingénieur et artiste. Ainsi compris, le rôle de l'architecte dans la société devient d'une nécessité absolue. Chaque fois qu'on ne verra pas sa marque, l'on se

rendra compte, par l'absurde, de son importance primordiale dans le domaine de la construction.

Les différents professeurs que j'ai nommés dispensent à leurs élèves un enseignement spécialisé en même temps qu'ils leur inculquent une doctrine de l'architecture qui sait s'élever au-dessus des contingences techniques. Grâce à eux, les architectes qu'ils ont formés et tous ceux qu'ils formeront pour l'avenir sauront animer le fer, la brique et le béton et leur donner une vie qui dépasse largement les problèmes déjà ardues de la résistance des matériaux et autres exigences d'ordre pratique. Grâce à leurs professeurs, nos architectes sauront bâtir la Cité de demain. Ils ont d'ailleurs commencé cette belle et noble tâche.

Passons maintenant à la faculté des arts qui comprend de nombreuses sections dont les principales sont: le dessin, la sculpture, la publicité, la composition décorative et la peinture.

Les cours de dessin sont donnés par les professeurs Irène Sénécal et Suzanne Duquet, monsieur Henri Charpentier, diplômé du Gouvernement à Paris, messieurs Jean Simard et Gabriel Marcotte. Ces cours sont évidemment considérés comme des cours de base. Les élèves doivent les suivre pendant quatre années en principe, quelle que soit la spécialité qu'ils choisissent.

Au même titre, les cours de composition décorative sont imposés pendant au moins deux ans. Le chef de section est le professeur Maurice Raymond, boursier de la Province aux États-Unis avec, comme collaborateurs, messieurs Charpen-

tier et Simard déjà nommés et le professeur Chicoine, boursier de la Province à Paris.

Le modelage est obligatoire pour une période minimum d'un an. Il est enseigné par les professeurs Alice Nolin et Sylvia Daoust, cette dernière boursière à Paris et membre de l'Académie Royale du Canada.

Voici donc les trois cours que l'élève de première année devra suivre, une fois admis. Pour s'inscrire, il faut que le candidat ait 16 ans révolus. Aucun certificat d'études n'est exigible, mais un concours d'admission est imposé. Cet examen comprend des épreuves sur un dessin d'observation, plusieurs dessins de mémoire, une étude en couleur d'après modèle, une composition d'imagination, ainsi que deux épreuves écrites de connaissances et de culture. Quelques-unes seulement de ces épreuves sont éliminatoires. Les autres servent à régler les cas frontières en même temps qu'elles nous renseignent sur la personnalité des candidats et sur le degré de leur développement intellectuel.

Nous arrivons aux cours de couronnement ou de spécialisation.

Mademoiselle Daoust, en plus du modelage, donne le cours de sculpture sur bois alors que le professeur Armand Filion enseigne la sculpture sur pierre. Il y a deux ateliers de peinture, l'une sous la direction du professeur Stanley Cosgrove, boursier de la Province au Mexique, l'autre sous la direction du professeur Alfred Pellán, boursier de la Province à Paris.

Les cours d'art publicitaire sont répartis entre le professeur Madeleine Lorrain-Kehoe et Henry Eveleigh. Mentionnons que ce dernier a remporté le premier prix lors d'un récent concours international d'affiches organisé par les Nations-Unies.

Deux autres cours furent créés, cette année, grâce à la générosité de l'Honorable Omer Côté, secrétaire de la Province: un cours d'illustration et un cours de peinture à la fresque.

Plusieurs autres cours viennent renforcer ces cours principaux. Les cours d'esthétique relèvent du Père Julien Déziel et les cours de gravure sur bois et à l'eau-forte, du professeur Alyne Gauthier-Charlebois. Mentionnons aussi les cours d'histoire de l'art, d'anatomie, de perspective et de dessin géométral.

Enfin terminons cette nomenclature en disant que cinq écoles préparatoires existent à Montréal et trois en province.

*
* *
*

Nous aimerions faire ressortir que tous nos étudiants reçoivent d'abord une formation de base indispensable, quel que soit le chemin qu'ils choisiront de suivre par la suite, et, deuxièmement, que cette formation préalable peut assez souvent jouer le rôle non moins utile d'orientatrice précise. Elle révèle aux élèves des champs d'activité qu'ils se représentaient mal avant leur entrée à l'école et leur indique également le domaine pour lequel ils sont le plus doués. Que d'élèves, par exemple, à qui la gravure sur bois ou à l'eau-forte

apparaît comme une révélation ! Que d'autres aspirent maintenant à faire uniquement du beau dessin qui ne rêvaient qu'à la peinture. Que d'autres encore ne jurent plus que par la peinture alors qu'ils se sont présentés à l'école, croyant y apprendre l'art de faire des enseignes.

Ces changements dans les goûts et les aspirations des élèves ne sont pas dûs uniquement aux raisons que je viens de donner. Un autre facteur plus subtil, plus insaisissable, et d'autant plus précieux, entre en jeu. Nous nous flattons que beaucoup de nos élèves, bien avant qu'ils ne soient sortis de notre école, ne pensent plus et ne s'expriment plus de la même façon. Leur apparence extérieure même en est modifiée. Entendons-nous. Nos élèves n'adoptent pas nécessairement le genre artiste qui était si à la mode au 19^e siècle, mais leur comportement, leur façon même de s'habiller dénotera un changement en eux. C'est que leurs professeurs ne cherchent pas à leur transmettre uniquement les notions théoriques et techniques de la spécialité qu'ils enseignent. Par toutes sortes de réflexions sur l'art qu'ils dispensent à l'occasion de corrections individuelles ou de remarques collectives, par toutes sortes d'images et de comparaisons qu'ils improvisent à propos d'activités connexes comme la littérature ou la musique, pour ne pas citer tous les domaines où l'artiste promène sa curiosité inlassable, ces professeurs aideront à reculer les horizons, à élargir les frontières, à inculquer davantage à nos élèves le goût du beau, de l'originalité véritable, à stimuler leur esprit de travail, à aiguïser leur sensibilité. Beau-

coup de nos étudiants ont non seulement découvert l'art et la beauté à notre école, mais ils y ont prit le goût d'une culture nécessaire à tout créateur qui veut s'affirmer, en même temps que l'habitude d'une certaine discipline intellectuelle dont l'artiste ne saurait se passer s'il veut jouer un rôle positif dans la société.

Parce qu'elle est à la fois École des Beaux-Arts et centre de culture, notre institution s'affirme à la fois par les résultats pratiques qu'elle obtient et par le rayonnement spirituel qu'elle se doit de maintenir. Un grand nombre d'anciens font leur marque et gagnent leur vie dans toutes les branches de l'art: architectes, professeurs de dessin, décorateurs, artistes publicitaires, sculpteurs, peintres. Et une foule plus grande encore d'anciens non spécialisés éveillent et encouragent l'amour de l'art autour d'eux.

Conservatrice dans ses principes, l'École se fait un point d'honneur d'être moderne dans leur application. Elle est au point de rencontre de la tradition et du progrès. Dépositaire de valeurs permanentes, elle accepte les idées nouvelles à mesure que celles-ci sont jugées susceptibles d'apporter un intérêt et un stimulant certains dans la formation de ses élèves. Telle que constituée, avec son cadre varié de professeurs compétents dont un grand nombre ont été formés à l'École même, avec sa doctrine souple et vivifiante, éclectique sans fadeur, l'École des Beaux-Arts joue un rôle de première importance dans le développement intellectuel du Canada français.

René CHICOINE

L'École des HAUTES ÉTUDES

Comme toutes nos institutions d'enseignement supérieur, l'École des Hautes Études commerciales a réalisé en ces dernières années de sérieux progrès — et cela sous les deux aspects accroissement des inscriptions et adaptation de l'enseignement.

L'enseignement de l'École est divisé en trois branches: cours du jour, cours du soir et cours par correspondance. Les cours du jour sont évidemment les plus importants — la raison d'être même de l'École. C'est par ces cours qu'elle a pris sa place dans notre enseignement et s'est assuré la réputation dont elle jouit aujourd'hui.

Les progrès ont d'abord été assez lents: 32 élèves en 1910-11; 56 en 1917-18. La guerre et l'instabilité de cette période sont sans doute la principale explication de ce laborieux départ. Mais à partir de 1919-20, le courant des jeunes vers l'enseignement commercial supérieur va croissant: 128 inscriptions en 1927-28, 245 en 1937-38, 285 en 1943-44 et finalement, 335 durant l'année en cours. Depuis quelques années, les inscriptions dépassent d'emblée la capacité de l'École — aménagée pour 225 à 250 étudiants. Mais on se résout difficilement à refuser des jeunes gens munis des qualifications requises et désireux de

s'instruire. On en arrive cependant ainsi à des classes de 100 et de 125 élèves que les locaux ne permettent pas de diviser en sections. Il faudra, dès que les circonstances le permettront, agrandir, adapter l'outillage et le personnel aux besoins nouveaux. En attendant, on se tire le mieux possible de l'encombrement.

Les cours du soir ont connu aussi une montée rapide: 52 élèves en 1917-18, année de leur fondation; 430 en 1937-38 et 677 cette année. Une pareille affluence n'est possible que parce que les étudiants ne viennent pas tous les mêmes soirs, mais qu'une sorte de roulement s'établit d'un soir à l'autre sur la durée de la semaine. Ici encore, cependant, l'extrême limite est atteinte.

Quant aux cours par correspondance, ils demeurent stationnaires, et cela pour des raisons diverses dans le détail desquelles il est inutile d'entrer ici. Cependant, de 300 à 400 étudiants les suivent une année portant l'autre.

En un mot, l'École des Hautes Études commerciales fonctionne aujourd'hui à sa capacité maximum. Si l'on veut bien se rappeler l'indifférence générale, voire, en certains milieux, l'hostilité avec laquelle elle a été accueillie il y a trente-cinq ans, on admettra que les progrès réalisés sont dans l'ensemble plus que satisfaisants. Le mouvement de la jeunesse vers les carrières du commerce, de l'industrie et de la finance est bien établi et il ira désormais croissant. Et c'est normal. L'enseignement commercial débouchant, non pas dans une profession étroitement délimitée, mais

dans un monde d'activités résultant lui-même du jeu coordonné de multiples fonctions, devrait en appeler de plus en plus aux jeunes, désireux de chercher le succès hors des sentiers battus. Il n'y a pas de raison pour que d'ici dix ou quinze ans nos écoles supérieures d'enseignement ne doublent pas, voire ne triplent pas leurs effectifs.

A quoi attribuer le bon renom dont l'École jouit aujourd'hui dans les milieux de l'enseignement et le monde des affaires ? A des causes diverses sans doute, mais dont la principale est incontestablement l'effort déployé pour améliorer l'enseignement lui-même, le porter, compte tenu de toutes les circonstances, à son plus haut degré d'efficacité. Les débuts ont été, comme c'est le cas de toute institution nouvelle, hésitants, tâtonnants. Dès 1915 cependant, l'École est affiliée à l'Université Laval de Montréal et seuls les détenteurs d'un baccalauréat classique ou de certains diplômes scientifiques sont admis en première année. Les candidats non pourvus de ces diplômes doivent passer par la section préparatoire.

Durant de nombreuses années, le programme est conçu comme un tout obligatoire pour tous les étudiants et conduisant aux mêmes diplômes : le Baccalauréat en sciences commerciales à la fin de la deuxième année et la Licence en sciences commerciales à la fin de la troisième. Donc, une voie unique pour tous les types de personnalités et de talents en marche vers des carrières elles-mêmes très diversifiées. Cette formule pédagogique, la seule possible durant longtemps, ne pouvait tou-

tefois être conservée indéfiniment. Assez tôt d'ailleurs, le besoin se fit sentir d'une certaine spécialisation. En effet, dès 1918, les licenciés en sciences commerciales désireux de s'établir comme comptables publics purent, après avoir fait une année de cléricature et passé un nouvel examen, obtenir la Licence en sciences comptables, qui leur conférait le droit d'admission dans les associations d'experts-comptables — aujourd'hui l'Institut des Comptables Agréés (C.A.). Pour assurer à ces jeunes gens une préparation mieux appropriée, une section spéciale fut créée en 1939 en troisième année du cours régulier: Depuis lors, les étudiants doivent, à la fin de leur deuxième année, opter soit pour la section comptable, soit pour la section des affaires, la première mettant l'accent sur la comptabilité, la seconde sur la pratique générale des affaires. L'innovation s'est révélée très fructueuse.

Aussi aujourd'hui, la tendance est-elle à la généraliser. Il y a deux ans, l'École créait une section de mathématiques appliquées aux sciences économiques et conduisant à la statistique et à l'actuariat — deux carrières professionnelles de grande importance dans le monde des affaires contemporain, mais dans lesquelles peu de nos compatriotes se sont jusqu'ici engagés. L'année prochaine commencera à fonctionner une section d'économie politique orientée surtout vers la représentation commerciale et consulaire. Des mesures sont prises pour créer de nouvelles sections selon les besoins dès que les circonstances le per-

mettront: section de publicité et de vente, section financière, section industrielle, etc. Ceux qu'aucune spécialité n'attire termineront leurs études dans la section générale.

Ces diverses sections forment la troisième année et conduisent à la Licence en sciences commerciales avec mention de la spécialité choisie. Mais la formule va plus loin et comporte l'institution éventuelle d'études post-scolaires conduisant pour chaque section, comme c'est déjà le cas pour la comptabilité, à un diplôme professionnel: économiste, statisticien, publiciste, etc. L'enseignement est donc désormais nettement orienté vers la spécialisation, mais de telle manière que la formation générale n'en souffre pas et que le diplômé qui, au sortir de l'École, ne désire pas pour une raison ou pour une autre persévérer dans sa spécialité, puisse faire sa carrière dans les affaires en se repliant sur sa formation commerciale. Cette organisation pédagogique permet tout à la fois d'aérer le programme en insistant sur la culture générale durant les deux premières années et de porter l'enseignement des principales matières à un niveau plus élevé, véritablement universitaire.

Pareille réforme ne saurait cependant être effectuée en vitesse. Elle suppose un personnel spécialisé, et cela ne s'improvise pas; elle suppose aussi des inscriptions assez nombreuses pour que chaque section soit assurée d'un recrutement stable. L'évolution pédagogique de l'École est donc

liée pour une grande partie à son organisation matérielle: espace, outillage.

Les services auxiliaires: bibliothèque, musée, centre de documentation et de publications économiques se développent au rythme de l'École elle-même. Avec ses 70,000 volumes, ses riches collections de revues et de documents publics, la bibliothèque est devenue le plus grand centre de documentation spécialisé de la province, et peut-être même du pays. Là aussi l'espace fait désormais défaut. Le musée est en plein réaménagement en vue de le rendre plus représentatif du milieu économique québécois et canadien. *L'Actualité Économique*, devenue trimestrielle, se classe parmi les grandes revues du pays, et la collection des Études sur notre milieu, unique en son genre au Canada, se développe à un rythme normal: le sixième volume, consacré à l'industrie minière, paraîtra probablement à l'automne et d'autres sont en préparation.

En un mot et pour finir par là même où nous avons commencé, les dix dernières années, en dépit de bien des circonstances adverses, ont été pour l'École des Hautes Études commerciales, comme d'ailleurs pour toutes nos institutions d'enseignement supérieur, des années de grande expansion — expansion qui pourtant demeure une sorte de départ, car dans un jeune pays comme le nôtre, encore au début de son développement, c'est la croissance et non la stabilité qui est la normale de toute œuvre et de toute entreprise.

Esdras MINVILLE

L'Ecole

POLYTECHNIQUE

Polytechnique, actuellement affiliée à l'Université de Montréal dont elle est, en fait, la Faculté de Sciences Appliquées, a pour objet d'assurer aux jeunes gens qui se destinent à la carrière d'ingénieur une formation professionnelle convenable, appuyée sur une solide culture générale.

Au début, l'enseignement de Polytechnique s'adressait surtout à ceux qui se dirigeaient vers les travaux publics (ponts, routes, chemins de fer, canaux). Avec les progrès prodigieux de l'industrie dont notre pays est témoin, surtout depuis un quart de siècle, le programme des cours s'est transformé peu à peu pour s'adapter aux nouvelles exigences. Grâce à une formation générale dans toutes les branches de l'art de l'ingénieur, les étudiants, dès leur sortie de Polytechnique, peuvent s'orienter vers les carrières industrielles et s'engager dans la pratique d'une spécialité quelconque du génie. La maîtrise qu'ils possèdent de toutes les sciences fondamentales constitue pour eux une supériorité incontestable sur leurs confrères qui ont limité leurs études à un champ plus restreint. L'esprit de méthode et la formation intellectuelle qu'ils ont acquis par l'étude des applications de la science les préparent non seulement à la vie industrielle, mais aussi aux entreprises commerciales et financières.

Le cours complet couvre une période de cinq années d'études. Durant les deux dernières années, les étudiants sont appelés à faire un certain nombre de projets qui développent chez eux l'esprit d'initiative et les habituent à tirer parti des connaissances théoriques acquises au début de leur cours. Les travaux d'application augmentent d'importance tout le long du cours, remplaçant graduellement les leçons théoriques qui occupent la plus grande partie de l'horaire dans les premières années. Il se fait ainsi un acheminement progressif et gradué de la théorie à la pratique, grandement facilité par l'utilisation de laboratoires spécialement outillés pour l'enseignement des sciences appliquées.

Dans le programme d'études présentement en vigueur, les quatre premières années du cours sont communes à tous les étudiants, sauf pour une légère différenciation sur une ou deux matières en quatrième année. La cinquième et dernière année du cours régulier comporte des options (Travaux publics-Bâtiments, Mécanique-Électricité, Mines-Géologie, Chimie industrielle-Métallurgie) offertes au choix de l'étudiant. Cet arrangement, tout en prévoyant une bonne formation générale par les quatre premières années, permet l'étude plus approfondie de certaines matières et une première orientation vers la spécialité éventuelle dans laquelle l'étudiant exercera sa profession.

Les études ainsi organisées conduisent au diplôme d'Ingénieur, avec mention de l'option choi-

sie. En outre, conformément à la pratique suivie par les universités de langue anglaise d'Amérique, qui décernent un diplôme de Bachelier ès Sciences Appliquées à la fin de leur cours d'ingénieur, Polytechnique, ou plus exactement l'Université de Montréal, accorde en même temps que le diplôme d'ingénieur, le grade de Bachelier ès Sciences Appliquées. Cette attribution de deux diplômes à la fin d'un seul cours semble de prime abord une anomalie. Elle provient, d'une part, de la pratique généralement adoptée par les écoles d'Ingénieurs à l'époque de la fondation de Polytechnique (1873) et, d'autre part, du désir de cette institution de permettre à ses diplômés de se présenter devant les employeurs, habitués au système américain, avec les mêmes avantages que leurs collègues d'autres universités.

Polytechnique offre aussi des programmes spéciaux d'enseignement pour ceux qui se proposent, par des années supplémentaires d'études, d'approfondir leurs connaissances dans une branche quelconque du génie. Des diplômes supérieurs sanctionnent ces études.

Montréal, 10 novembre 1947.

Ignace BROUILLET

L'École de

MEDECINE VETERINAIRE

La première école vétérinaire française d'Amérique fut fondée en 1885 par les docteurs Orphyr Bruneau et V. T. Daubigny. Incorporée en 1886, elle fut affiliée à l'Université Laval (section de Montréal) en 1886 sous le nom d'« École de médecine comparée et sciences vétérinaires ». En 1899, l'institution fut placée sous la tutelle de la Commission d'Agriculture de la province de Québec.

Son fondateur, le docteur V. T. Daubigny, mourut en 1908 et son fils, F. T. Daubigny, lui succéda à la direction de l'École.

Depuis sa création, l'École a occupé divers immeubles : avenue des Pins, rue Craig et un peu plus tard rue Saint-Hubert. Ce dernier immeuble, naguère occupé par l'Institut Dentaire de l'Université de Montréal, abrite maintenant les laboratoires et services de Santé de la province. Ironie du sort, cette maison héberge une succursale du Service provincial de la Santé des animaux. C'est en 1928 que l'École se transporta à Oka, chez les Révérends Pères Trappistes qui dirigeaient déjà l'Institut Agricole.

En 1947, les RR. PP. Trappistes dont l'Institut s'était considérablement développé, demandèrent au gouvernement provincial de reprendre l'École vétérinaire et de lui donner un immeuble à elle.

L'honorable ministre de l'Agriculture, M. Lau-

rent Barré, prit alors l'institution sous sa garde. Peu après, l'Assemblée adoptait une loi autorisant son ministère à construire une école de Médecine vétérinaire à Saint-Hyacinthe sur un lopin de terre appartenant à l'État.

En attendant la construction de la nouvelle école, le Gouvernement logea les vétérinaires dans les casernes temporairement aménagées à cet effet.

Enfin, le 28 octobre dernier, la nouvelle école ouvrit officiellement ses portes.

L'École reçoit en ce moment 90 étudiants dont 35 en pré-vétérinaire. Pour cette année seulement, les directeurs ont dû refuser 200 candidats venant de tous les coins du monde.

Pour être admis à l'étude de la Médecine vétérinaire, l'étudiant doit avoir au moins 18 ans révolus, posséder son B.A. ou son diplôme de 12e scientifique. Dans ce dernier cas, le candidat doit subir un examen d'aptitude devant le Bureau des gouverneurs.

Quant aux frais de scolarité, ils sont de cinq dollars pour tous les étudiants résidant dans la province de Québec, de cent dollars pour les élèves venant des autres provinces du Canada et de deux cent dollars pour les étrangers au pays.

Le cours est de cinq ans, la pré-vétérinaire et quatre autres années de cours théoriques et de laboratoires.

L'École possède un hôpital pour les grands et les petits animaux. Il y a aussi une clinique ambulante chez les cultivateurs des environs et des visites dans les fermes.

J. SAINT-GEORGES

NOUS AVONS DES MANUELS TECHNIQUES EN FRANÇAIS

L'une des carences les plus graves constatées jusqu'à ces dernières années dans notre enseignement technique était le manque de manuels en français à l'usage des élèves et des ouvriers qui, ayant déjà terminé leurs études, désiraient se procurer des vocabulaires modernes de leurs métiers respectifs. La direction générale de l'enseignement technique jugea à un moment donné que la préparation de tels manuels s'imposait de façon urgente vu le développement pris par l'enseignement spécialisé.

Les professeurs des principales matières enseignées dans nos écoles techniques se mirent au travail pour donner, avec la collaboration de réviseurs compétents, la forme définitive de manuel aux feuilles de cours qu'ils distribuaient à leurs élèves. C'est ainsi que, à la fin de 1945, on pouvait déjà se procurer dans chacune de nos écoles techniques et d'arts et métiers les ouvrages suivants: un *Lexique de mécanique d'ajustage* par M. Lucien Normandeau, un *Lexique de menuiserie* préparé en collaboration, un manuel sur le *Lettrage en dessin industriel* par M. Georges Landreau, un *Cours de menuiserie* en deux volumes

par M. Émile Morgentaler, un *Guide du constructeur* en deux volumes par M. Charles Grenier, un ouvrage sur les *Pratiques standardisées dans la construction des habitations* aussi par M. Morgentaler et un traité sur la *Lecture des plans* par M. Georges Landreau. Ces ouvrages furent tous édités par les soins de la *Revue Technique* durant le temps que l'enseignement spécialisé dans la province relevait du ministère du Secrétariat provincial.

Quand, le 16 novembre 1946, le nouveau ministère du Bien-Être social et de la Jeunesse décida d'ajouter aux organismes existants de l'enseignement spécialisé placé sous sa juridiction un Office des cours par correspondance, l'hon. Paul Sauvé fit inclure dans les attributions de ce nouveau service le travail de revision et d'édition des manuels techniques français. M. Jean Delorme, nommé à la direction de cet Office avant d'accéder, en octobre dernier, à la direction générale des études de l'enseignement spécialisé, saisissant l'importance de presser la publication de manuels français, accéléra le travail si bien que, en moins d'un an, une dizaine de nouveaux manuels s'ajoutèrent à la liste de ceux qui étaient déjà mis à la disposition des élèves et du public en général. Les voici : une *Initiation à l'électricité* par M. Albert Chevalier, un manuel sur le *Dessin industriel* (tracés géométriques) par M. Georges Landreau, un manuel sur les *Organes de machines* par M. Vianney Trudeau, un manuel d'*Algèbre appliquée à l'industrie* par M. J.-A.-Paul Cadotte, une

Arithmétique appliquée à l'industrie par M. Lucien Normandeau, une *Initiation à la forge* par MM. Leroux, Fortin et Colpron, une *Initiation à la fonderie* par MM. Georges Couture, Hector Poiré et Léon Lesage, un manuel sur le *Dessin d'atelier* par M. Émile Lockwell, un ouvrage sur la *Mise au point des moteurs d'automobiles* par M. Joseph Carignan.

Les résultats obtenus par cette section de l'Office des cours par correspondance sont donc déjà considérables, mais il y a plus: une vingtaine d'autres manuels sont en ce moment en préparation et ils paraîtront aussitôt que le travail de revision aura permis de les confier à l'imprimeur. Parmi ces manuels qui, encore une fois, donnent une forme définitive et aisément accessible aux résumés des cours donnés dans nos diverses écoles d'enseignement technique, on note: un ouvrage sur les *Croquis cotés* par M. Germain Berthiaume, un *Mécanique théorique* par MM. Gérard Senécal et Gérard Juneau, une *Électricité théorique* par MM. Lionel Barbeau et M. Leblanc, un *Radio théorique* par MM. Albert Chevalier et Gérard Grenaud, un ouvrage sur les *Mécaniques d'ajustage* par MM. Poirier et Morgentaler, un manuel d'*Électricité pratique* (brochage) par M. Antonio Robert, une *Initiation sur les machines fixes* par M. Henri Gaulin, un manuel sur les *Machines à bois* par M. Émile Morgentaler, (texte révisé par M. Josaphat Rajotte) un manuel en deux volumes de *Menuiserie et Construction* par M. J.-E. Gamache, un ouvrage sur les *Matériaux*

industriels par MM. Maurice Barrière et H. E. Tanner, un manuel sur le *Dessin en ferblanterie* par M. Louis Goulet, un ouvrage sur *L'usage de l'équerre de charpente* par M. Léo Laforest, un ouvrage sur la *Construction du meuble* par M. Jean-Marie Gauvreau, une *Chimie industrielle* par M. Hector Beaupré et un manuel de *Soudure* par MM. Lanouette et Gratton.

Voilà une liste assez impressionnante pour faire voir tout l'intérêt actif que porte le nouveau ministère du Bien-Être social et de la Jeunesse à un aspect encore neuf de l'activité pédagogique au service de notre classe ouvrière et de nos techniciens.

G. D.

CHRONIQUES

LITTÉRATURE

ET ÉDITION

DISCOURS PRONONCÉ AU
CONGRÈS DE LA SOCIÉTÉ
DES ÉDITEURS
à Québec, en février 1948

L'édition littéraire a fait disparaître le dernier obstacle à notre autonomie culturelle. En effet, quelle autonomie peut revendiquer un peuple qui non seulement importe ses livres, ses revues, ses idées, mais qui doit encore compter sur la bienveillance de l'étranger pour la diffusion de sa pensée, de ses ouvrages de création, de ses arts.

Et pourtant, c'était là notre situation il y a moins de trente ans.

A cette époque, il est vrai, nos collègues et nos écoles ne donnaient pas leur enseignement dans une langue étrangère, mais ce qui est peut-être plus grave au point de vue culturel, ils donnaient cet enseignement dans un esprit étranger.

Le Canadien cultivé d'alors savait mieux l'histoire des différents pays d'Europe que l'histoire du Canada et quand à l'université ou au collège on lui parlait de la littérature canadienne, c'était pour bafouer nos écrivains, les écraser sous des comparaisons humiliantes.

Le Canadien cultivé d'alors ne lisait que des livres et des revues étrangères. Il avait étudié dans des manuels pour la plupart étrangers et, s'il était conscient, il se

considérerait comme le représentant d'une culture exclusivement européenne.

Comment l'écrivain canadien aurait-il pu se trouver un public dans cette bourgeoisie dont la culture était sans lien avec la terre et les traditions canadiennes, dans une province où l'épithète même de canadien accolée à un ouvrage provoquait un sourire de pitié ou de mépris?

Ce colonialisme, dont nous rougissons aujourd'hui, n'est concevable que dans un petit pays sans traditions culturelles et à qui il reste encore de prendre conscience de soi-même.

Aussi, dans toute l'histoire de nos lettres avant 1920, n'y a-t-il pas une seule découverte littéraire comparable à celle de St-Denys Garneau, de Gabrielle Roy, ou de Jean-Jules Richard. Bien plus, on peut dire sans exagérer, qu'au cours des dix dernières années, il a paru un plus grand nombre d'ouvrages de valeur que dans toute l'histoire de la littérature canadienne.

Comme s'ils voulaient compenser pour deux siècles d'inactivité dans le champ de la création, les Canadiens doublent et même triplent les étapes et accèdent aux plus hautes places. Gabrielle Roy obtient le prix Fémina, l'une des distinctions littéraires les plus enviées en France; Robert Choquette est élu à l'Académie Ronsard; plusieurs de nos écrivains sont réédités à Paris, traduits à New-York, reconnus dans le monde entier.

Que s'est-il donc passé? Ce milieu intellectuel favorable à l'éclosion des œuvres de création a-t-il surgi spontanément du néant? s'est-il créé en quelques jours?

La littérature d'un pays exprime les pensées, les sentiments, les aspirations profondes d'un peuple. Nous n'avons jamais cessé, depuis la fin du régime français de penser, de vivre en Canadiens. En ce sens, on peut dire que notre littérature remonte aux années qui ont précédé la conquête. Mais cette littérature fut toujours gênée par le manque de loisirs dans un pays où toutes les énergies étaient dirigées vers la guerre, toutes les intelligences sollicitées par des problèmes matériels toujours

nouveaux, où enfin, jusqu'à ces dernières années, la résistance était la première condition de la vie.

Si toutes les tentatives pour créer un milieu intellectuel, et il y en eut de nombreuses au Canada depuis 1860, ont échoué, c'est à la conception que les Canadiens se faisaient de ce milieu qu'il faut l'attribuer.

Il était inévitable que Paris exerçât une attraction irrésistible sur des écrivains imbus dès leur enfance de la supériorité française et qui ignoraient tout d'eux-mêmes et de leur pays. Comment en aurait-il été autrement? Comment n'auraient-ils pas tourné leurs yeux vers cette ville qu'on leur avait appris à aimer au-dessus de leur pays, vers cette ville où, dans une ambiance propice, on leur avait promis qu'ils pourraient donner tout leur mesure? Tous les groupes littéraires de cette époque ou presque tous ceux qui exercèrent une influence, n'étaient que des reflets des écoles de Paris. Ne les blâmons pas trop. Ils ont payé cher leur méconnaissance de cette loi fondamentale pour l'écrivain comme pour l'artiste que c'est dans l'amour de son pays, prolongement naturel de l'amour de soi-même, que se conçoivent et s'exécutent les chefs-d'œuvre. D'ailleurs, les Américains eux-mêmes n'ont-ils pas attendu jusqu'à la fin de la dernière guerre pour secouer le joug du colonialisme culturel et pour découvrir le rôle indispensable de maisons d'éditions nationales dans le développement du milieu littéraire et par ressaut, d'une littérature autonome?

Il serait exagéré de dire que l'édition canadienne a créé un milieu favorable à l'éclosion des œuvres de création et de pensée, mais on ne peut nier que l'édition ait fixé ce milieu en donnant pour la première fois aux écrivains la possibilité de voir diffuser leurs ouvrages au Canada et à l'étranger.

En refusant de devenir un simple relais de l'édition de Paris, en revendiquant d'une façon pratique son autonomie, en misant sur le génie de ses écrivains, l'édition canadienne a déplacé le centre d'attraction de Paris à Montréal. Aujourd'hui, si le jeune écrivain songe encore

comme son aîné à la consécration de Paris, il ne perd cependant pas de vue l'édition canadienne, plus accessible, plus sympathique, plus susceptible de saisir ce qu'il y a d'universel dans ses œuvres, qui lui assure un succès sans lequel tous les efforts sont inefficaces, un succès parmi les siens.

Le deuxième effet de ce déplacement du milieu a été de détruire la légende selon laquelle les Canadiens doivent décrire des paysans ou des coureurs des bois et se garder de toucher à ce qui est humain. De l'exotisme, du pittoresque paysan, voilà ce qu'on attendait de nos écrivains. En ce sens, ce fut une véritable libération.

D'autre part, en constituant des collections canadiennes, l'édition a donné de la cohésion à la littérature jusque là à l'étroit, dans les revues et les journaux; elle a donné conscience de leur force aux écrivains.

Enfin, et ce dernier point est à mon avis le plus important, en ouvrant les marchés étrangers à nos écrivains, notamment celui des Etats-Unis et de l'Europe, l'édition a révolutionné la littérature. En effet, au lieu de s'attaquer à des problèmes d'intérêt purement local, l'écrivain a conçu ses livres à la mesure du monde. Cela est relativement nouveau au Canada. C'est en étant canadiens et fiers de l'être que nos écrivains s'imposeront. Mais on ne traite pas de la même façon un sujet destiné à un cercle littéraire ou à une audience mondiale. Ceux qui n'ont pas réfléchi à ce problème feignent de croire que pour être lus à l'étranger, il faut écrire dans une autre langue. C'est un moyen, mais il n'est pas naturel, ni souhaitable, bien que des écrivains comme Jacques Maritain et Julien Green n'aient pas hésité, vivant aux Etats-Unis, à écrire directement en anglais. Aujourd'hui la langue n'est plus un obstacle à la diffusion mondiale d'une œuvre.

Il en est de même du pseudo-conflit de l'autonomie et des influences.

Les littératures ne surgissent pas spontanément; elles continuent des traditions, de pensée, de conception, de

création. Quand il s'agit des idées, ces filiations sont plus évidentes, mais dans le champ de la création romanesque, elles n'en sont pas moins profondes. La Comédie humaine par exemple n'eut pas été ce qu'elle est sans l'influence de Walter Scott; Dostoïevski et Proust sont inimaginables avant Balzac. On pourrait établir dans chaque discipline une chaîne ininterrompue d'influences qui remonterait jusqu'à la Renaissance. Le temps viendra probablement où l'histoire littéraire s'écrit non plus dans le cadre étroit d'un nationalisme chauvin, mais selon un plan où l'on fera sentir l'interdépendance des littératures nationales.

Une littérature autonome n'est pas une littérature fermée à toute influence, mais une littérature qui accepte et même recherche des influences, mais qui rend plus qu'elle n'emprunte.

Il est rare qu'une branche de la littérature progresse dans un seul pays. Passant d'un pays à l'autre, maniées par des tempéraments différents, les techniques évoluent rapidement. Moins que jamais la littérature suit une seule tradition. Un écrivain français qui voudrait négliger ce qui s'est fait en dehors de son pays ne serait plus qu'un régionaliste. Il n'y a plus de centre mondial de la culture. Paris, aux yeux des étrangers, n'est pas plus que Montréal ou New-York.

Alors que la littérature française moderne est en pleine décadence, que ses techniques sont désuètes, que des écrivains ont perdu le sens des valeurs qui font la grandeur de l'homme, pourquoi nos jeunes écrivains continueraient-ils à se rattacher exclusivement à eux?

Après avoir révolutionné la littérature, l'édition doit maintenant révolutionner ses méthodes et ses procédés. Il faut abandonner les méthodes désuètes de la librairie; le succès est à ce prix. Car une industrie du livre progressive et forte est essentielle à la littérature, c'est à cette condition qu'elle jouera dans la vie du Canada, dans l'histoire de ses arts et de sa pensée, le rôle qu'on attend d'elle.

Robert CHARBONNEAU

AUTOUR DE LA QUERELLE

PREMIÈRE PARTIE

Nous avons oublié que si les grandes nations ont pu développer leurs immenses forces, c'est qu'elles étaient fières d'elles-mêmes; si elles ont servi le monde et lui ont apporté chacune ne fut-ce qu'un rayon de lumière, c'est qu'elles restaient fièrement, inébranlablement, et toujours avec orgueil, elles-mêmes.

DOSTOÏEVSKI,

cité dans *La France et Nous*.

Si la littérature a une tendance à devenir universelle, il semble que ce soit actuellement par le truchement de la langue anglaise et par l'édition américaine qu'elle le deviendra.

L'Europe est trop vieille, trop satisfaite d'elle-même, trop habituée à ce qu'on vienne à elle, qu'on s'agenouille devant ses ruines et ses monuments; elle a peut-être trop souffert pour être encore accueillante.

Les Canadiens ont donc à choisir entre quelques brimborions que la France, inspirée par le Foreign Office, consentira à leur décerner à la veille d'une guerre et les Etats-Unis qui, n'ayant besoin de personne "n'aiment pas la littérature" mais accueillent tous les talents, les recherchent même et parfois les couvrent de gloire.

LA FRANCE ET NOUS, p. 34.

Au travers des arguments, il nous semble que c'est l'image nouvelle d'une véritable évolution mondiale qui s'efforce de se faire jour. Il s'agit d'une évolution qui ne concerne pas que la France, mais qui doit aboutir, pour toute l'Europe, à la conclusion d'une époque glorieuse, où nous étions seuls à donner le ton dans le domaine des lettres et des arts.

Que les Français soient les derniers à s'en rendre compte, voilà qui semble être un fait certain bien que pénible...

PIERRE-JACQUES CORLIER, de Louvain,
cité dans *Le Quartier Latin*, 18 novembre 1947.

QUE LES FRANÇAIS SOIENT LES DERNIERS...

Nous n'avons en France aucune ambition politique, a-t-il déclaré au correspondant de l'Agence France-Presse. Nous n'envisageons que le côté culturel. Or, nous croyons que le Canada français, avec ses quatre millions d'habitants, fait partie de la France éternelle. Notre civilisation est commune. A mon avis, le Canada doit encore s'appuyer culturellement sur la France, de façon À ADAPTER AU CONTINENT AMÉRICAIN LES QUALITÉS FRANÇAISES. Il en est capable. Le récent mouvement artistique et littéraire canadien le révèle. La peinture y est excellente. Si j'étais Canadien français, voilà le programme que je suivrais.

ANDRÉ SIEGFRIED,
cité dans *Le Canada*, 30 janvier 1948.

QUE LES FRANÇAIS... (suite)

Il ne fait pas de doute aujourd'hui que la littérature française d'après-guerre occupe une place bien humble dans la littérature universelle. Où lit-on cela? Dans la *Nouvelle Relève* de Montréal et sous la signature de son directeur, M. Robert Charbonneau, de qui je me suis déjà occupé. Il est flagrant que ce M. Charbonneau a de la mauvaise humeur contre nous. Je ne parle pas de la tendance de ses articles contre lesquels il n'y a rien à dire, toutes les opinions étant légitimes quand elles sont sincères, je parle de leur ton où perce je ne sais quelle hargne. De cette hargne, les conférenciers français en tournée au Canada sont-ils responsables? On le dirait. On hésite pourtant à croire à tant de maladresse de leur part.

La critique non bourgeoise, non conformiste du Canada aurait un rôle intéressant à remplir, qui consisterait à nous signaler nos insuffisances et nos travers d'un point de vue plus dégagé que la critique belge ou suisse, plus proche de nous et plus encline par conséquent à partager nos habitudes d'esprit...

... La littérature française se rend compte de la crise qu'elle traverse, elle en connaît les causes dont la principale réside dans un trouble profond de conscience et dans un désarroi de pensée où se résume le désarroi du monde entier. Nous ne nous considérons nullement comme des maîtres sur l'enseignement desquels l'univers aurait le devoir de se régler. Nous avons toujours été à l'affût de ce qui se produit de nouveau et de valable hors de nos frontières. Toute l'histoire de nos lettres depuis le Romantisme (et même depuis l'époque classique où ont dominé chez nous les influences italiennes, espagnoles, grecques et latines) est faite de renouvellements successifs dus à des apports allemands, russes, anglais et aujourd'hui américains. Le reproche d'incuriosité et d'imperméabilité que nous font les jeunes intellectuels canadiens est donc injuste. Mais on ne nous fera pas démordre de l'idée que nous avons d'un certain rôle qui est le nôtre et qui consiste précisément à filtrer les apports exotiques et à les transposer dans notre génie propre pour le plus grand profit des idées dont nous avons malgré tout conscience de rester les plus sûrs et les plus éloquents défenseurs. Le jour venu, nous saurons emprunter au Canada tout ce qu'il aura su produire de nouveau et de spécifique. Personne ne souhaite plus que les Français que ce jour-là luisse bientôt.

ANDRÉ BILLY, de l'Académie Goncourt,
dans *Le Figaro Littéraire*, 31 janvier 1948.

Que répondre à un aveu aussi ingénu d'inconscience et de sottise? Dans l'ordonnance du monde, selon M. André Billy, notre rôle à nous Canadiens, c'est de com-

pléter les Suisses et les Belges comme critiques des écrivains français.

Peut-être aurions-nous pu être honorés de ce rôle il y a cent ans. Mais quand une littérature est tombée au rang où se trouve aujourd'hui la littérature française, ce n'est pas de critiques qu'elle a besoin, c'est plutôt de créateurs et de penseurs. Et puis, à quoi bon? L'histoire, qui est cruelle, nous enseigne que la décadence des littératures est permanente et définitive. (R.C.)

Voici la réponse de Pierre Emmanuel:

Notre culture se dévore elle-même, comme un cancer. La plupart de nos artistes, de nos écrivains ont perdu le sens de leur destination universelle: ils vivent en vase clos, noyés dans leurs querelles, les agitations de la mode, livrés au seul suffrage des snobs. Le curieux a remplacé le vrai: personne ne croit plus au langage, car personne ne pense à la vérité. Nous ignorons que l'on nous regarde, avec étonnement parfois. Nous ne sommes plus la fine fleur de la culture, mais plutôt l'orchidée qui pousse sur une culture en décomposition.

PIERRE EMMANUEL, cité par Jean Le Jamtel,
dans *La France Catholique*, 13 février 1948.

Or l'Europe est d'un côté de l'Atlantique et l'Amérique de l'autre. Notre histoire est celle de l'Amérique, et nous n'avons ni les mêmes mœurs, ni la même conception de la vie que les Européens. Et puisqu'il faut le dire, nous sommes des Américains de langue française.

ROGER LEMELIN,
Le Soleil, 7 février 1948.

Nous avons une littérature, c'est-à-dire un ensemble d'ouvrages, relevant des différentes disciplines et qui reflètent notre mentalité, nos mœurs, notre façon de vivre. Une littérature, il ne faut pas l'oublier, ne consiste pas uniquement dans la langue, la grammaire mais d'abord

et surtout dans ce que les mots expriment. Au delà des particularismes nationaux et des techniques propres à chaque époque et à chaque écrivain, l'écrivain doit exprimer des vérités qui ont une valeur universelle, du moins dans l'intérieur d'une même civilisation. La seule littérature qui compte est celle qui est conçue à la mesure de l'univers. Or, notre littérature exprime, je crois, une conception du monde et de la situation de l'homme dans le monde qui, tout en étant celle de notre peuple à l'heure présente, a une valeur universelle.

ROBERT CHARBONNEAU,
dans *Carrefour*, 18 novembre 1947.

Le Canada est devenu une grande puissance. Il ne faut pas l'oublier: l'influence culturelle et artistique d'un pays n'a toujours été qu'en fonction de sa puissance politique et économique. Le Canada peut maintenant aspirer à une telle influence par le monde.

Deux débouchés s'offrent à nous: la France et les Etats-Unis. Mais tandis que la première, par nature, ne s'occupe toujours que d'elle et qu'à l'occasion, des autres, le plus souvent par opportunisme, les seconds, plus désintéressés, sont ouverts à l'étranger et particulièrement curieux du Canada français. A nous d'en profiter.

Non qu'il s'agisse d'écrire en anglais. Pas du tout. Mais bien de collaborer avec les éditeurs américains, qui sont prêts à publier en traduction les meilleurs ouvrages de nos écrivains et qui sont à l'affût de tout ce qui s'écrit chez nous, parce qu'ils s'attendent eux aussi à beaucoup des Canadiens français.

Interview de ROBERT CHARBONNEAU,
recueilli par Jean Luce, *La Presse*, 17 mai 1947.

L'on ne peut parler de l'influence d'une littérature sur une autre, car il s'agit plutôt d'un jeu d'influence réciproque. Et si le Canadien français se demande actuellement de quel côté il doit pencher, du côté français ou du côté américain, il se place dans un dilemme stérile,

car il existe une littérature internationale: c'est celle de tous les écrivains qui respectent leur métier et ses éternelles consignes, la recherche du beau et du grand.

Voilà en quels termes M. Raymond Las Vergas, docteur ès lettres et professeur à la Sorbonne, termina la magistrale causerie qu'il prononçait au Château Frontenac, sous les auspices du Cercle des Femmes Canadiennes.

Extrait de *Le Soleil*, 4 mars 1948.

On subit inévitablement des influences. L'écrivain doit apprendre son métier; les maîtres qu'il fréquente dans sa jeunesse laissent sur lui une empreinte. C'est d'ailleurs ce qui fait la continuité dans une littérature. Mais ce qui importe, c'est le point de vue de l'écrivain, sa philosophie, la direction de l'œuvre et son adaptation aux conditions temporelles. Les écrivains canadiens doivent écrire pour le Canada et non pour Paris, où on ne les lit pas. Dans la conception de leur œuvre, ils doivent avoir en vue l'homme; dans sa réalisation, ils devraient, à mon sens, s'assimiler les techniques américaines puisque notre public naturel, en dehors du Canada, c'est par la traduction américaine que nous pouvons l'atteindre. C'est une question d'angle. Les Américains, qui ont gardé comme nous le sens des instincts vitaux sont beaucoup plus près de nous dans leur conception de la vie que les Européens.

ROGER CHARBONNEAU,
Carrefour, 18 novembre 1947.

DEUXIÈME PARTIE

En effet, jamais comme au cours de cette année, l'étranger n'a entendu parler de notre littérature et de nos écrivains. D'abord grâce à Mme Gabrielle Roy, dont le roman *Bonheur d'Occasion* a été publié en anglais à New-York et choisi comme livre du mois par un club américain, puis édité à Paris et couronné par le prix

Fémina. Et aussi, grâce à M. Robert Charbonneau, dont la polémique avec certains écrivains français a révélé à la France l'existence d'une littérature canadienne autonome, tout en restant d'expression française.

Ces deux écrivains canadiens ont fait plus connaître nos lecteurs aux Etats-Unis et surtout en France que toute la production littéraire du Canada français jusqu'à eux.

JEAN LUCE,
La Presse, 20 décembre 1947.

"Si nous avions une littérature, cela se saurait," écrivait naguère un de nos bons critiques. Eh bien! cela commence à se savoir. L'Académie Française a couronné assez souvent les ouvrages canadiens. Les querelles de Robert Charbonneau avec certains écrivains de Paris ont attiré l'attention du monde lettré sur les livres écrits au Canada par des Canadiens français. Et enfin, tout récemment, *Bonheur d'occasion* se voyait octroyer le prix Fémina, qui dépasse en gloire l'ancien prix David de la province de Québec.

BERTRAND LOMBARD,
La Revue de l'Université Laval, 5 janvier 1948.

Quelques jours auparavant, les dames du Fémina avaient couronné, justifiant, pour une fois, tous les pronostics, une romancière canadienne, Mme Gabrielle Roy, pour *Bonheur d'occasion*, après trois tours de scrutin. Voilà qui réjouira le sourcilleux M. Robert Charbonneau, de l'Académie Canadienne, qui, dans sa revue de Montréal, *La Nouvelle Relève*, reproche périodiquement à la France d'ignorer systématiquement la littérature autonome de son pays. Il est vrai que d'aucuns laissent entendre que c'est précisément pour renforcer la vieille amitié franco-canadienne que ces dames ont couronné ce livre, dont les mérites ne sont pas niables...

PARU, Paris, janvier 1948.

De quoi s'agit-il exactement? A ce qu'il semble, M. Charbonneau réclame l'autonomie de la littérature canadienne d'expression française. Il entend que nos écrivains s'inspirent de leur milieu, de leur terre, de leur histoire et qu' "ils n'aient qu'un but: créer des œuvres qui soient fondées sur leur personnalité canadienne."

WILLIE CHEVALIER,

Le Soleil, 2 juillet 1947.

Sous l'angle du nationalisme littéraire, l'immense majorité des nôtres donnera raison à M. Charbonneau. Même contre Georges Duhamel, Stanislas Fumet et les frères Tharaud.

L'ILLETTRÉ,

Le Courrier de Saint-Hyacinthe,

11 juillet 1947.

Je dois avoir l'esprit bouché. En dépit de M. Gilson et de ses amis canadiens je n'arrive pas à comprendre comment la littérature canadienne de langue française pourrait cesser de dépendre de ce que l'on peut appeler la littérature française universelle, laquelle comprend les littératures françaises de France, de Wallonie, de Suisse romande... et du Canada...

ANDRÉ BILLY,

Le Figaro Littéraire,

2 août 1947.

Un examen attentif de notre production littéraire la plus récente n'accuse pas une influence française exclusive. Y a-t-il un seul de nos romanciers et romancières parvenus à la célébrité à qui l'on pourrait reprocher de n'être qu'une pâle réplique de tel ou tel de ses confrères de France? Robert Charbonneau, Ringuet, Claude-Henri Grignon, Mme Gabrielle Roy, Mme Germaine Guévremont ne sauraient se confondre avec aucun de leurs rivaux d'outre-mer. Ils ont leur originalité propre, même lors-

qu'ils délaissent la couleur locale canadienne pour s'élever jusqu'à la littérature universelle.

DONATIEN FRÉMONT, de la Société Royale,
Le Canada, 3 novembre 1947.

Depuis deux ans, la presse canadienne et la presse française ont été agitées par un long et intéressant débat au sujet de l'autonomie des lettres canadiennes et de l'influence française. Deux écoles de pensée se sont fait jour: une première, dont le principal porte-parole fut René Garneau, veut que les écrivains canadiens se mettent à la remorque des écrivains français; l'autre dirigée par Robert Charbonneau, veut que nous trouvions en nous-mêmes les forces nécessaires pour créer une littérature qui soit l'expression de l'âme canadienne.

M. Charbonneau va un peu loin lorsqu'il affirme qu'il n'y a plus de centre mondial de la culture et que Paris n'est pas plus que Montréal ou New-York. Il est, de plus, trop sévère à l'endroit des écrivains français contemporains; les lettres françaises ne sont pas aussi décadentes qu'il le prétend et, malgré nos progrès, il nous faut bien confesser en toute humilité que nous n'avons pas encore atteint le niveau des grandes littératures européennes.

GUY SYLVESTRE, *Le Droit*, 21 février 1948.

Il y a, des propos tenus par M. Robert Charbonneau au congrès des éditeurs canadiens, beaucoup à retenir. On sait avec quelle ténacité et avec quel courage M. Charbonneau revendique déjà depuis des années le droit pour le Canada français à une littérature autonome.

JEAN BÉRAUD, *La Presse*, 21 février 1948.

Charbonneau fait peut-être trop bon marché des avantages d'un climat de culture, mais il n'empêche qu'il revendique vigoureusement les droits d'un sain nationalisme en littérature.

ROGER DUHAMEL, *La Patrie*, 31 janvier 1947.

M. Charbonneau's general position — that French Canadian writers are not French writers, that they are under no sort of obligation to accept André Billy's rather surprising dictum that "c'est toujours en France, c'est toujours à Paris que la matière première de l'intelligence abonde le plus" — seems unassailable. If a French Canadian novelist finds more professional profit in studying Erskine Caldwell and Ernest Hemingway than Aragon and François Mauriac, it is his privilege to undertake a contribution to world literature which owes more to American than French influence.

R.T.H., *Books Abroad*, (Norman, Oklahoma, E.-U.),
Winter 1948.

Quand ils parlent d'autonomie, Charbonneau et tous ceux qui admettent le bien-fondé de ses opinions, ne parlent ni d'isolationnisme culturel ni d'étroit nationalisme, ils ne songent aucunement à quelque forme inimaginable d'autarcie littéraire; ils rappellent simplement que l'accession d'une littérature à la vie et à l'audience universelle exige la répudiation de toute conception coloniale de culture.

T. BERTRAND, *Lectures*, janvier 1948.

LES LIVRES

Deux Ouvrages sur la Musique Symphonique

On a parfois relevé, ces dernières années, l'attention croissante qu'on apporte ici aux choses de la musique. Que cet intérêt ne soit pas seulement celui de l'auditeur, qui doit se contenter d'écouter et d'apprécier, et qu'il se manifeste aussi d'une façon plus active, on le constatera — et avec plaisir — à la publication coup sur coup de deux livres canadiens consacrés à la musique symphonique.

L'un, *La Musique symphonique*, d'Hélène Grenier (Variétés), appartient au genre de la vulgarisation historique. L'autre, *Les Neuf symphonies de Beethoven*, dû à la plume du R.P. René Girard s.j. (Fides), est de caractère analytique.

Le titre du petit ouvrage de M^{me} Grenier paraîtra cependant un peu ambitieux. Car ce n'est pas tant de la musique symphonique comme telle qu'il s'agit ici, que d'une série de compositeurs, de Monteverde à Beethoven, qui, à des titres divers, peuvent être considérés comme des symphonistes, ou tout au moins comme des précurseurs. L'auteur nous donne ainsi une suite d'esquisses biographiques, très succinctes d'ailleurs, reliées aux charnières principales du développement de la symphonie par quelques chapitres de synthèse. Tout cela nous est conté avec entrain, clarté et compétence. L'exposé de la vie de chaque compositeur se termine dans chaque cas par un bref aperçu du caractère et de l'œuvre, dans lequel, modestement, l'auteur s'efface derrière divers musicologues dont elle cite les opinions essentielles. Nous ne la blâmerons pas de cette retenue. Au contraire: on peut regretter que les dimensions restreintes de son livre l'aient empêchée d'aller

plus loin et de nous donner des extraits plus complets et plus nombreux des auteurs qu'elle mentionne.

On ne s'étonnera pourtant pas, dans ces conditions, que M^{me} Grenier soit un peu restée à la surface de son sujet. On ne trouvera dans son livre que bien peu d'indications sur l'histoire interne de la symphonie, sur les développements qui, d'essais en essais, ont abouti à la forme classique, dont on peut dire qu'elle a été immobilisée par sa perfection même. On n'y trouvera pas davantage une analyse des problèmes esthétiques posés par la réussite d'un genre dont rien au début n'indiquait qu'il deviendrait l'une des manifestations les plus authentiques, et réellement inégalée, du génie occidental. Et le fait que l'auteur s'est arrêtée à Beethoven montre bien qu'elle n'a pas songé non plus à aborder la question redoutable de l'avenir de la symphonie, ou même de son présent.

Mais tout ouvrage a ses limites, et il serait sot de vouloir les lui disputer. Tel qu'il est, clair et direct, le petit livre de M^{me} Grenier rendra de grands services à ceux qui désirent s'orienter dans la généalogie touffue de la musique symphonique. Complété par une utile bibliographie, il permettra à bien des amateurs de faire leur première initiation dans l'histoire d'un secteur de la musique qui, plus que d'autres peut-être, doit être étudié pour être compris.

* * *

M^{me} Grenier nous avait menés à l'école. Le R.P. Girard, lui, nous conduit à la salle d'anatomie. Devant nos yeux il procède à la dissection successive des neuf symphonies de Beethoven, nous découvrant d'un scalpel sûr leur structure interne. Pour chaque mouvement il indique les divers thèmes, leurs développements, leurs reprises, et les transitions qui les unissent. Laissant de côté toute analyse harmonique ou contrapuntique, s'attachant ainsi plus à la syntaxe qu'à la grammaire, il permet au lecteur de suivre pas à pas le cheminement de la pensée du maître.

Et s'il termine l'étude de chaque symphonie par un bref jugement d'ensemble, il le maintient sagement sur le terrain technique.

« Cet ouvrage modeste, nous dit l'auteur dans sa présentation, ne vient pas, croyons-nous, faire double emploi. En réaction contre le genre « historique », qui cherche une explication de l'œuvre par l'homme et qui, de ce fait, s'alourdit d'excursus biographiques et bibliographiques, on a voulu partir des œuvres et s'en tenir aux œuvres: ne s'agit-il pas de comprendre elle-même la musique, et non ses entours ? »

Il serait donc difficile de se méprendre sur les intentions du R. P. Girard. Il serait encore plus difficile de les lui reprocher, car on ne saurait nier que sa conception, même si elle paraît exclusive, est essentielle à la compréhension de la musique. On lui en veut cependant un peu de nous avoir donné en préface une sorte de défense de la symphonie. Il y a peut-être, ainsi qu'il nous le dit, des esthètes qui ont dépassé ce stade, et qui trouvent le genre « simpliste ». Mais valent-ils la peine qu'on s'abaisse à excuser le caractère « primitif » de la symphonie beethovénienne par sa « jeunesse », à expliquer sa « rhétorique » par son « énergie physique et morale », et à présenter ses « répétitions » thématiques comme « l'expression d'un engouement qui ne se fatigue pas de ses trouvailles » ? Que les symphonies de Beethoven témoignent d'une inépuisable énergie morale, nul ne voudra le nier. Et si, comme toutes les symphonies, elles ont recours à des répétitions, ce n'est pas par pauvreté d'invention, mais bien sur la base d'un procédé conscient, qui est né de longs tâtonnements, et qui constitue un progrès majeur dans l'histoire de la composition. Et comment peut-on attribuer leur vitalité à leur « jeunesse » ? Ce n'est pas que la jeunesse soit un défaut, loin de là, mais c'est un qualificatif qui précisément est déplacé ici. La *Cinquième* est un modèle de maturité et d'équilibre, et le caractère dyonisiaque de la *Septième*

n'appartient qu'à un âge capable de choisir. Quant à la *Neuvième*, non seulement elle n'a pu être conçue, mais elle ne peut même être comprise qu'à travers une souffrance et un désespoir que les bienheureuses illusions de la jeunesse permettent rarement d'entrevoir.

Cette réserve n'entame d'ailleurs pas la valeur de l'ouvrage. Elle ne fait que souligner son intérêt. Car l'auteur est trop modeste en disant que son livre n'est qu'« un instrument de travail pour servir à l'initiation des jeunes ». Même les amateurs les plus éclairés, ceux qui veulent comprendre ce qu'ils aiment, même les professionnels de la musique, trouveront en lui un guide précieux et toujours fidèle.

Henri ROVENNAZ.

A lire ou à proscrire

Trois rééditions maintenant de M. Serge Brousseau, trois rééditions d'ouvrages notoires à titres divers : *Marie Calumet* du major Rodolphe Girard avec le fac-similé, s'il vous plaît, d'une lettre de Jean Richepin, qui écrivit une *Chanson des gueux* dont quelques vieillards se souviennent encore, *Mon deuil en rouge* de M^{me} Jovette Bernier et *Cosmos* (brrr !) de M. François Hertel qui aura parcouru la gamme entière de toute l'édition canadienne.

Marie Calumet : j'entendais parler de ça comme d'un livre qu'on lit sous le manteau mais, avec une vague affabulation, ce sont tout simplement des anas à la façon du Vieux Doc, des *histouères* plus prétentieuses et qu'on sait par cœur avant de les avoir lues. Les collégiens qui n'ont jamais sorti aimeront peut-être ça.

Cosmos, c'est le *Dieu* et la *Fin de Satan* de notre Hugo laurentien : il nous est encore permis de préférer Victor Hugo. Disons que littérairement ce sont les *gloria patri* de *Marie Calumet*.

Pour M^{me} Jovette Bernier, que j'ai déjà beaucoup critiquée, à la relire, l'on s'aperçoit qu'on ne peut se dé-

barrasser comme ça de cette poétesse: tous ses défauts ne lui enlèvent pas ce souffle qu'on ne rencontre pas souvent dans notre poésie romantique.

Je ferais la même remarque pour le *Chemin de Croix à trois* de Roger Brien, en dépit du titre qui sonne bizarre.

L'Armoire aux remèdes du docteur G.-A. Séguin (éditions Lumen) nous reportent aux beaux temps de *l'Ordre*, et j'en suis bien aise. Notre camarade écrivait pour le *grand public*, et c'est tant mieux, il y réussit à merveille. M. Séguin croit à la médecine, mais ce n'est pas un fétichiste, c'est un médecin, voire un hygiéniste qui fait le plus honnêtement, le plus agréablement du monde son métier et qui, cependant, *ne s'en fait pas*. Cet homme n'a décidément pas la foi anglo-saxonne, c'est un médecin français, c'est un médecin canadien qui, dans sa trousse, n'a que les instruments de la petite chirurgie et les médicaments indispensables, mais pas de panacée. M. Séguin croit en la médecine, il serait sot de pas croire de temps en temps, lorsqu'on traite d'une science que l'on pratique depuis des millénaires mais, vous savez, les méthodes nouvelles, il les prend avec un grain de sel, ce qui ne veut pas dire qu'il les refuse de propos délibéré, ce qui veut dire tout simplement qu'il attend, en faisant l'indispensable.

La présentation ressemble au fond: aucune exagération, aucune prétention, quelques négligences même à l'occasion, pour donner du piquant, Enfin, un livre qu'on lit, qu'on relit, même si on a rencontré le docteur Séguin dans quelque rez-de-chaussée de *L'Ordre*.

M^{re} Emile Chartier, un spécialiste, présente aux éditions Lumen, *Poésie grecque*, spécilège fort utile tant à ceux qui ont gardé mauvais souvenir de leurs classes qu'à ceux qui n'ont pas le temps de lire, ne fût-ce qu'en traduction, les œuvres complètes des grands poètes d'Athènes, de l'Hellade... Une fois de plus on s'aperçoit que, pour

les vieux textes, ce sont les traductions qui nous touchent... ou ne nous touchent pas: je n'ai pas été touché.

Cependant, il faut avouer que nous n'avons plus la bosse du respect, que nous avons lu trop de livres étrangers, et de pays fort différents et disparates, œuvres géniales pourtant, pour croire autrement que par les yeux de la foi, comme faisait Renan, que toute beauté se trouvait à Athènes ou en Asie grecque.

Il y a plus, et les merveilleuses et si amusantes traductions de Victor Bérard, après les traductions de Lecomte de Lisle, les paraphrases de Louis Ménard, voire de Régnier, la poésie en prose de Guérin nous ont *changé* cette Grèce que M^{sr} Chartier, dans un recueil fort agréable nous présente encore d'après les vieux canons, qui n'étaient peut-être pas si mauvais.

Ce qui nous gêne cette poésie, c'est qu'avant de la lire, il nous semble que nous l'avions déjà lue. Le malheur des classiques, la rançon du génie sans doute.

Cependant, si notre plaisir est un plaisir modéré, ce n'est pas toujours avec ennui qu'on parcourt ces pages.

Contes canadiens, par Hervé de Saint-Georges (éditions Paul Dupont, Paris): j'aurais trouvé ces contes bien meilleurs, s'ils n'étaient étiquetés *Contes Canadiens*: c'est au lecteur à se prononcer, à dire que ces contes sont canadiens ou ne le sont pas, et ensuite la bande me gêne: *Est-ce un nouveau Maupassant*, ou quelque chose d'approchant. Ces contes restent pour la plupart fort agréables, d'une technique honnête, mais je n'y rencontre même pas le mauvais style du Maupassant des jours de semaine.

Cette lecture m'a fait passé deux heures sans ennui, et c'est quelque chose, et c'est beaucoup.

Dirais-je la même chose d'un autre livre, *En cabriolet vers l'Académie* de Louis Guimbaud (Grasset). Dans ces récits, Juliette Drouet attend à la porte Victor Hugo, qui fait ses visites aux Académiciens: scènes assez amusantes, mais on se lasse des meilleurs mêts et, lorsque Victor Hugo se présente pour la troisième fois et qu'il reçoit les

rebuffades de grands hommes ou d'imbéciles notoires, on se plonge avec délices dans la petite histoire de ce pauvre Massicotte, qui vient de mourir: M. Massicotte parlait de gens et de choses qui nous touchaient plus que ces illusions du temps passé, que ces questions qu'on ne débat même plus.

Les *Mémoires d'un garnement* de M. Paul de Martigny (éditions du Lévrier) m'ont surpris. Je n'aimais pas beaucoup la prose du journaliste Paul de Martigny ni ses calembours *second empire*: dans ce livre, il y a de la jeunesse, il y a même de l'art. Cependant, dans *Un Canadien à Paris*, de M. Louis-Marcel Raymond, qui a déjà écrit des pages excellentes, on trouve surtout une ferveur gênante: la France en demandait-elle autant?

Mon Village de M. Philippe Valette (Grasset) m'a déçu. Il est vrai que, ces derniers mois, j'avais lu *Marie-Didace* de M^{me} Guèvremont, qui a des parties de grand livre paysan. Il est vrai encore que, forcément, l'on aime mieux sa campagne que celle d'un autre pays, il est vrai, mais on a réédité (Variétés) *La Guerre des boutons* de Louis Pergaud, qui est un livre exquis.

Ma conclusion, ce sera de vous demander: « Savez-vous pourquoi on est si sévère pour le roman paysan, la nouvelle rustique? » C'est que, telle la poésie (ou la littérature mystique), le roman paysan, la nouvelle rustique non seulement ne souffrent pas la médiocrité, mais exigent toujours un grand talent. Comme le poète *moyen* n'existe pas...

Berthelot BRUNET

POST-SCRIPTUM

Il y a des livres dont on ne parle pas, et que la critique doit lire pourtant. Du reste pourquoi parler de livres dont les titres seuls et sans commentaires nous donnent la meilleure définition, *Essor vers l'azur* par exemple de M. Georges Boiteau, *Remous* de M. Alphonse Piché ou

Fugues lyriques de M. Maurice Desilets. Sont-ce là recueils de poèmes, de chroniques jeune fille, de nouvelles féminines: qu'on aille y voir et que l'on compare avec *Elle et son mari* par Berthe Bernage, un des leaders de Fides. *La Science et le scepticisme religieux* de M. André Giret (aux mêmes éditions) est un livre aussi sérieux, serait un livre aussi significatif, si François Hertel avec *Leur inquiétude* n'avait eu les honneurs d'une réédition fidéiste, si M. l'abbé A.-M. Lemoine n'avait publié, chez Fides toujours, *L'Oeil du Bosphore*. Je préfère à coup sûr *Les Kidnappés du Panthéon* de Cami, (Fernand Pilon), dont le comique est assez croquemort, mais n'a rien du parloir.

Je signale *Notre-Dame de Saint-Alban* de H.-Ch. Chéry O.P., qui nous apprend de belles choses sur certaines paroisses de France et sur la vie paroissiale¹, et *Regards sur l'univers* du frère Robert, l'un de nos bons vulgarisateurs scientifiques, avec M. Rousseau, M. Melançon et M. Louis Bourgoin. Ce n'est pas celui que l'on pense qui écrit frère.

Berthelot BRUNET

¹ A condition qu'on écrive la même chose sur les paroisses de tous les pays du monde, me souffle un pince-sans-rire dont le réalisme n'est pourtant pas anticlérical.

Extraits de Presse
Sur les Oeuvres de

ROBERT CHARBONNEAU

ILS POSSEDERONT LA TERRE

«... Robert Charbonneau, dont le premier ouvrage, *Ils posséderont la terre*, marque une date importante dans la vie de l'esprit au Canada. Un chef-d'œuvre? Nullement, mais un roman fort et âpre, puissamment conçu, écrit dans une langue dépouillée et profondément suggestive dans sa retenue volontaire.»

ROGER DUHAMEL, *Le Canada*, 20-12-41.

«Jamais chez nous romancier n'avait atteint à de telles profondeurs, n'avait plongé regards plus cruels ni lucides au fond de l'âme humaine, M. Charbonneau compromet le salut de ses créatures, son roman est le plus chargé d'inquiétudes de tous les romans canadiens : c'est une œuvre unique chez nous.»

GUY SYLVESTRE, *Le Drcit*, 6-12-41.

«Fontile élargit les cadres auxquels se limitait l'auteur de *Ils posséderont la terre*. Dans ce roman, il s'agissait d'une analyse aiguë de simples cas individuels et de psychologie pure. Dans une langue nette et concise, le jeune psychologue formulait des remarques et frappait des maximes rappelant celles des célèbres moralistes français un La Rochefoucauld, un Vauvenargues, un Chamfort.»

REX DESMARCHAIS, *L'École Canadienne*,
janvier 1946.

« Par la composition de son œuvre, par le choix des personnages, par le procédé d'écriture, M. Robert Charbonneau apporte à nos lettres un élément neuf; il s'impose à l'attention de tous ceux pour qui la chose littéraire a encore, en notre pays, son importance. »

ÉMILE-CHARLES HAMEL, *Le Jour*, 6-12-41.

« De toute la production littéraire de chez nous, *Ils posséderont la terre* est certainement l'œuvre la plus engagée dans les risques d'une investigation aux régions les plus inaccessibles de l'âme. »

ARTHUR LAURENDEAU, *Action Nationale*, 2-43.

« Robert Charbonneau est un psychologue lucide, amer et cruel. »

La Presse, 27-12-41.

« Du premier coup, M. Charbonneau s'est placé sur le plan de la littérature universelle: on peut comparer son roman aux œuvres des meilleurs écrivains étrangers. »

GÉRARD DAGENAI, *La Revue Moderne*, 1-42.

« C'est là un livre qui pourra distraire de l'attente où ils sont d'un nouveau Giono, d'un autre Giraudoux ou d'un extraordinaire Jouhandeau, les exigeants amateurs de belles-lettres. »

GUY JASMIN, *La Revue Populaire*, 1-42.

« Et onze pages de Prologue, publiées dans une revue — ce qui enlève beaucoup de prestige à un roman en notre pays — m'ont bouleversé, c'est le mot, au point que je me demande si Robert Charbonneau ne sera pas le premier romancier canadien français, non régionaliste, à briser les cadres de notre littérature pour voir son nom figurer à côté de ceux des écrivains français. »

MICHEL GAUVIN, (Robert Charbonneau romancier de Vie), *La Nation*, 24 mars 1938.

« Robert Charbonneau challenges with his two novels the deep-rooted belief that the French-Canadian novelist must sing of the soil and of the national virtues to create real French-Canadian literature. His answer is that the artist must deal primarily with the realm of the universal emotions before he opens the door to any kind of particularism. »

University of Toronto Quarterly, Octobre 1946.

ALLAN MCANDREW, (A Canadian Disciple of François Mauriac : Robert Charbonneau),

« Comme Michel Gauvin, je vois en Robert Charbonneau le romancier canadien si longtemps attendu qui s'imposera, car voici un roman canadien où ce qui est canadien atteint l'universel humain. Trop longtemps nous nous sommes appliqués à peindre des héros de romans avec seulement ce qu'ils ont de spécifiquement canadien. »

RUDEL-TESSIER, (Robert Charbonneau, romancier de vie... romancier conscient...), *Le Droit*,
11 avril 1938.

« Les romanciers de chez nous, en effet, ont écouté Edmond Jaloux: 'Il est sage de ne peindre que les gens que l'on connaît et les milieux où l'on a vécu'. C'est aussi ce conseil que pratique Robert Charbonneau, d'ailleurs. Mais lui, son milieu, c'est la ville, et les gens qu'il connaît ce sont des jeunes de la ville, adolescents inquiets, troublés qui se cherchent; voilà qui est nouveau dans notre littérature, et prometteur. »

GEORGES-HENRI D'AUTEUIL, *Relations*, 1-42.

« *Ils posséderont la terre*, de M. Robert Charbonneau, est notre premier grand roman psychologique digne de ce nom: il transporte, au Canada, l'univers mauriacien. Il est d'une densité psychologique, tout à fait conforme aux aperçus de *Connaissance du personnage*. M. Char-

bonneau a bien retenu les leçons de son maître: il emprunte à Mauriac la façon savante de construire un roman, de faire évoluer les personnages vivants dans l'entremêlement de leurs destinées diverses; il fait faire converger sur leurs états d'âme, sur leur drame intérieur tantôt les lumières crues tantôt le clair-obscur des événements, même les plus insignifiants, et il sait habilement faire planer sur tout l'ensemble la grande ombre du mystère de la vie humaine; il connaît les deux registres de Mauriac: la vie des sens et la lointaine présence de Dieu. »

ROMAIN LEGARÉ, (Le roman canadien-français d'aujourd'hui), *Culture*, 1945.

« *Ils posséderont la terre* n'est ni du Radiguet, ni du Mauriac, mais du Robert Charbonneau. Seuls les livres ternes naissent sans ascendants. »

FRANÇOIS HERTEL, *Amérique Française*, 2-1942.

« Nos trois plus importants romanciers, du moins ceux sur qui il devient possible de fonder des espoirs sérieux pour la renommée de notre littérature, sont Robert Charbonneau, Gabrielle Roy et Roger Lemelin. Lorsque parut *Ils posséderont la terre*, les lecteurs canadiens eurent l'impression qu'enfin quelque chose méritait d'attirer l'attention. Nous avions un vrai roman. Charbonneau caractérise un cas de romancier se débattant entre une éducation poussiéreuse chez les Jésuites et ses lectures qui semblent avoir jeté dans son âme la fièvre et l'insatisfaction. Son premier roman et celui, *Fontile*, qu'il publia plus tard, en sont la preuve. Charbonneau avait cette supériorité sur ses confrères: il vivait ses personnages. »

ANDRÉ BÉLAND, (Climat du roman canadien-français), *Le Clairon-Montréal*, 12-3-1948.

FONTILE

« Ce livre tranche sur les innombrables souvenirs de jeunesse par la pudeur du récit. Dieu sait si cette qualité est rare chez les romanciers français aujourd'hui ! Le trait n'est jamais appuyé et pourtant on sent une âme frémissante, sincèrement religieuse qui voudrait se libérer et se donner. »

R. C., *Esprit*, Paris, juillet 1946.

« Julien Pollender, le personnage central de *Fontile*, est un être vivant chargé de tout ce poids d'humanité qui fait que certains êtres peuvent être pris comme des types exemplaires ou plutôt comme des types en qui chacun de nous retrouve des commencements, des résumés de lui-même. »

RENÉ GARNEAU, *Le Canada*, 10-12-1945.

« Ils posséderont la terre et *Fontile* forment, à mon sens, un dyptique: c'est un point qui semble ne pas avoir été assez souligné par la critique. Le tableau de *Fontile* corrige et complète le premier tableau. Dans les deux romans, c'est le même cadre géographique assez flou, plus particularisé toutefois dans *Fontile*: une petite ville industrielle imaginaire, nommée Fontile et située à deux cents milles environ de Montréal. *Fontile* ramène plusieurs personnages du premier roman. Dans les deux ouvrages, c'est le même problème fondamental, repris d'une autre manière dans le second: la délivrance de l'égoïsme et de la médiocrité; *Fontile* pousse plus loin la solution du problème; par de concentriques approches, il atteint la recherche de cet "acte pour lequel nous sommes faits et sur lequel pivote notre existence" (*Connaissance du personnage*, p. 13): le don de soi, dans le deuxième roman, réel. »

ROMAIN LEGARÉ, O.F.M., *Culture*, juin 1946.

« Entre les deux romans de Robert Charbonneau, l'intrigue ou le sujet n'établissent pas de liens étroits. Tous deux cependant nous font pénétrer dans le même monde et ce qui rend intéressant de les relire à la suite, c'est leur unité de ton. Ce caractère démontre que l'auteur suit une voie personnelle. Ajoutez à cela que dans *Fontile*, comme dans *Ils posséderont la terre*, nous trouvons des personnages assez vivants pour se libérer de leur créateur, et vous ne pourrez douter que Robert Charbonneau possède les dons du véritable romancier. »

ROBERT ELIE, *Chronique Littéraire, Radio-Canada.*

« Robert Charbonneau n'a pas craint de s'attaquer à un sujet difficile. Difficile parce que médiocre. Et il en a tiré un beau livre. C'est un peu le tour de force accompli par Duhamel avec Salavin »...

A. SAINTE-CROIX, *Le Jour*, 17-11-1945.

« Malgré leurs faiblesses, les deux premiers romans de Robert Charbonneau sont de ceux qui révèlent un authentique romancier et, s'ils sont moins réussis que quatre ou cinq autres romans canadiens, ils sont peut-être ceux qui renferment les plus hautes promesses. »

GUY SYLVESTRE, *Le Droit*, 2-3-1946.

« *Fontile*, publié à l'Arbre à la fin de 1945, est une œuvre qui apporte enfin au lecteur de M. Charbonneau quelques-unes des grandes promesses contenues dans *Ils posséderont la terre*. »

GUY JASMIN, *La Revue Populaire.*

« Although lacking the cohesive inner force of great novels whose intensity derives from concentration of effect and purpose, *Fontile* is an intriguing book, at times very penetrating in psychological insight, and very readable. »

BOYD G. CARTER, *Books Abroad*,
Summer 1947 issue.

« Charbonneau fait, sans contredit, partie de cette nouvelle génération de notre littérature qui quitte les "sentiers battus", dont on a tant parlé sans toutefois se décider à les abandonner; et s'il s'est révélé avec *Ils posséderont la terre*, il s'affirme et s'affine, peut-on dire, avec *Fontile*. »

DOSTALER O'LEARY, *Notre Temps*, 22-11-1945.

« *Fontile* est un roman de la jeunesse, mais quel jeune homme aurait pu l'écrire aussi bien, avec ce goût, avec cette science du métier? Un style de cette netteté calme, une entente aussi savante de la mise en scène ne sont pas l'ordinaire de la jeunesse. Les dialogues peuvent traiter de choses sérieuses sans ennuyer. Rien de fumeux et rien de trop volontaire. Roman canadien sans doute, mais on ne sait pas en écrire de pareils au Canada. Roman canadien qui n'a aucun des défauts et des travers canadiens. »

BERTHELOT BRUNET, (Jeunesse canadienne et jeunesse française), *Le Canadien Libéral*,
2-11-1945.

« *Ils posséderont la terre* et *Fontile* représentent et réalisent tout un idéal dans la création romanesque: création capable de survivre à son œuvre et qui n'est pas suscitée pour renseigner ou satisfaire immédiatement un lecteur curieux, mais pour faire vivre sa pensée. »

M. B. ELLIS, (Robert Charbonneau et la création romanesque), Editions du Lévier.

« ...the fact remains that *Fontile* is one of the significant novels which has come out of French Canada in the last year and one which must be taken into account in any intelligent discussion of present trends in French Canadian literature. »

MARINE LELAND, *The Modern Language Journal*,
Mars 1946.

... « Robert Charbonneau a réalisé des types humains universels »...

ANDRÉ CHAMPROUX, *Bulletin des Études françaises*.

« Robert Charbonneau est peut-être le seul de nos romanciers qui n'épuise pas la psychologie de ses personnages et qui leur laisse ce secret dernier dont Dieu seul a la clef. Pour lui le roman est une plongée au fond du cœur humain, une prise de conscience de l'inquiétude essentielle de l'homme devant la destinée. Dieu est présent dans chacun de ses livres, d'une présence vague et lointaine mais inéluctable. »

GUY SYLVESTRE, (Aspect de notre roman),
Action Universitaire, octobre 1947.

« Charbonneau traite le roman à sa manière qu'il a pu dégager du contact de tel ou tel maître, (de Dostoïevski encore plus que de Mauriac) mais qui est bien à lui. Ils posséderont la terre, Fontille le prouvent surabondamment. »

JEAN-PIERRE HOULE, *Action Universitaire*, mars 1946.



Hommage de l'honorable PAUL SAUVÉ
ministre du Bien-Être social et de la Jeunesse



MISE AU POINT DES MOTEURS D'AUTOMOBILE

Parmi tous les manuels techniques en français que publie à un rythme accéléré l'OFFICE DES COURS PAR CORRESPONDANCE de l'enseignement spécialisé de la province de Québec, le dernier paru, *Mise au point des moteurs d'automobile*, est l'un de ceux qui rendront le plus de services au public en général aussi bien qu'aux techniciens. Ce manuel est l'œuvre d'un professeur de mécanique et d'électricité d'automobile à l'Ecole d'Automobile de Montréal, M. Joseph Carignan.

L'ouvrage est abondamment illustré. Il constitue une documentation précieuse pour tous ceux qu'intéresse la réparation des véhicules automobiles. Les jeunes gens qui s'initient au métier de mécanicien, les garagistes et les propriétaires d'automobiles trouveront dans ce livre les méthodes les plus récentes de mise au point et les procédés fondamentaux de réparation des moteurs.

Le manuel, qui compte 125 pages, n'omet rien de ce qu'il faut savoir sur les moteurs. Il renseigne avec précision dans un style simple et les explications données s'accompagnent de dessins qui facilitent toujours la compréhension.

Les nombreuses publications de l'OFFICE DES COURS PAR CORRESPONDANCE complètent graduellement, on le voit, le système d'enseignement spécialisé administré dans la province par le ministère du Bien-Etre social et de la Jeunesse.

On peut se procurer la *Mise au point des moteurs d'automobile* à l'OFFICE DES COURS PAR CORRESPONDANCE, 1265, rue St-Denis, à Montréal, pour la somme de \$0.50.

Le Travail
L'Honnêteté
L'Economie

La trinité essentielle pour

Le Bonheur
Le Succès et
La Prospérité



LA BANQUE D'ÉPARGNE
DE LA CITÉ ET DU DISTRICT DE MONTRÉAL

Fondée en 1846

Coffrets de sûreté à tous nos bureaux

SUCCURSALES DANS TOUTES LES PARTIES
DE LA VILLE ET À VERDUN

Un nouveau romancier canadien

JEAN-JULES RICHARD
NEUF JOURS
DE
H A I N E
roman

Voici un roman canadien de grande envergure, un ouvrage unique dans nos lettres qui rappellera probablement le succès de *A l'ouest rien de nouveau* et de *Les Croix de bois*.

L'auteur Jean-Jules Richard a fait la guerre. Il n'en rapporte pas un reportage, mais un roman profondément vivant, hallucinant parfois, écrit dans une langue neuve où passe un courant d'images irremplaçables.

Neuf jours de haine est une œuvre que tous les Canadiens liront et qui sera traduite en plusieurs langues. Jamais un écrivain canadien ne s'était élevé si haut. C'est un livre qui ne se compare à aucun autre, qui a sa place dans la littérature universelle.

Volume de 360 pages, \$1.75

ÉDITIONS DE L'ARBRE
60 ouest, rue Saint-Jacques, Montréal

Livres à succès

PROBLÈMES DE LA SEXUALITÉ

Par R. P. Benoit Lavaud, Dr René Biot, Daniel-Rops et autres. *Troisième tirage* \$1.25

LA FEMME ET SA MISSION

Par Dr Pierre Merle, R. P. Benoit Lavaud, P. H. Simon, Daniel-Rops. *Un ouvrage complet sur la femme* \$1.50

INITIATION A LA MÉDECINE

La médecine pour tous par le docteur Georges Hébert (Ouvrage destiné au grand public. Fort volume relié \$3.50

L'HÉRÉDITÉ ET L'HOMME

Par Jacques Rousseau. *Deuxième édition* \$1.50

LES JUIFS

Par Paul Claudel, Jacques Maritain, R. P. Bonsirven, René Schwob et autres. *Deuxième tirage* \$1.50

INITIATION A L'ESPAGNOL

Par E. et M. Madrigal (*Méthode entièrement nouvelle qui permet d'apprendre sans professeur*) \$1.25

HISTOIRE DES SCIENCES

Par Louis Bourgoïn \$1.50

LES FINS HUMAINES

Par le R. P. Sertillanges. (*Le jugement, le ciel, le purgatoire, l'enfer*) \$0.75

L'ÉNIGME RUSSE

Par William-Henry Chamberlin. *Un document impartial. Fort volume* \$2.50

ÉDITIONS DE L'ARBRE

60 ouest, rue Saint-Jacques,

Montréal

La science pour tous

LOUIS BOURGOIN
SAVANTS
MODERNES

LEUR VIE, LEUR OEUVRE

Savants modernes est un livre d'histoire un peu particulier dans lequel on trouve deux choses: une biographie sommaire mais suffisante des plus grands savants du XIXe et du XXe siècles, puis un résumé vulgarisé de leur œuvre. On classe parmi les plus grands savants de ces deux siècles, ceux qui ont contribué le plus à l'élaboration de la science d'aujourd'hui qui ouvre sur l'ère atomique ou mieux, sur l'ère de l'énergie nucléaire.

Tout le monde peut avoir accès à ce livre et en tirer profit: satisfaire sa curiosité et surtout, parfaire sa culture.

La jeunesse y apprendra comment chacun doit développer son esprit, ou son génie, le plus souvent par le travail et la persévérance.

Le lecteur trouvera dans ce livre l'explication des principales découvertes des temps modernes, mais aussi et surtout, il pourra y suivre la marche du progrès scientifique, comprendre l'enchaînement, parfois difficile à percevoir, de toutes les découvertes, de toutes les expériences, de tous les faits scientifiques qui sont de plus en plus nombreux mais dont l'explication se ramène à un nombre de plus en plus petit de lois universelles que tout homme cultivé doit connaître.

Savants modernes est sans contredit un des importants ouvrages de vulgarisation scientifique parus en langue française en ces dernières années.

Fort volume, grand format, 370 pages, 26 illustrations : \$2.50

LES EDITIONS DU LEVRIER

publient

ROBERT
CHARBONNEAU
ET LA
CREATION
ROMANESQUE

par M. B. ELLIS, Ph. D.

*Professeur de littérature française
Marianopolis College*

\$0.60

En vente aux

ÉDITIONS DE L'ARBRE

60 ouest, rue Saint-Jacques

Montréal



*Jeunes gens qui terminez vos études primaires,
collégiens qui achevez le cours classique
et que l'activité industrielle intéresse,*

LE MINISTÈRE DU BIEN-ÊTRE SOCIAL
ET DE LA JEUNESSE

vous offre le moyen d'acquérir une solide instruction
technique dans ses institutions *d'enseignement spécialisé*

LES ÉCOLES TECHNIQUES

à Montréal, Québec, Trois-Rivières, Hull et Shawinigan-
Falls

L'ÉCOLE DES ARTS GRAPHIQUES

à Montréal

L'ÉCOLE DE PAPETERIE

à Trois-Rivières

L'ÉCOLE DE TEXTILES

à St-Hyacinthe

LES ÉCOLES D'ARTS ET MÉTIERS

dans un grand nombre de villes de la province

L'OFFICE DES COURS PAR CORRESPONDANCE

à Montréal

LE MINISTÈRE DU BIEN-ÊTRE SOCIAL
ET DE LA JEUNESSE

s'est donné comme ligne de conduite de décentraliser l'en-
seignement spécialisé de façon à satisfaire aux besoins
régionaux. On trouve maintenant des écoles techniques et
d'arts et métiers dans tous les coins du Québec.

Si vous hésitez, ayez recours au **SERVICE D'ORIENTATION** de
L'AIDE A LA JEUNESSE, 35 ouest, rue Notre-Dame, à Montréal,
et 88, avenue Grande-Allée, à Québec.

HON. PAUL SAUVÉ
ministre

M. GUSTAVE POISSON
sous-ministre

M. FERNAND DOSTIE
sous-ministre adjoint